



COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

Pôle Environnement



RAPPORT ANNUEL 2023

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

**Rapport présenté par Monsieur Pastureau, conseiller communautaire,
et adopté en conseil communautaire le 26 juin 2024**



SOMMAIRE



SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES 4

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS	4
2. LES FAITS MARQUANTS EN 2023	5
a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers	5
b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers	5
c. Faits marquants en matière de réduction de déchets	5
d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers	5
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2023	7
4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2023	8
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2023	8
a. Fonctionnement	8
b. Investissement	9
c. Bilan	9

DESCRIPTION DU SERVICE 10

1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS	10
2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE	10
3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL	11
a. Les ressources humaines	11
b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail	12
c. La formation	13

INDICATEURS TECHNIQUES 14

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE	14
2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI	15
3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	16
a. La gestion du matériel roulant	16
b. La gestion des bacs	17
c. La collecte des déchets ménagers et assimilés	18
d. La collecte des déchets assimilés	22
4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	24
a. La valorisation matière	24
b. La valorisation biologique	25
c. La valorisation énergétique	26
d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	27

INDICATEURS FINANCIERS 28

1. LE FONCTIONNEMENT	29
a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement	29
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement	30
2. L'INVESTISSEMENT	33
a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement	33
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement	34
3. LES MARCHES ET PRESTATIONS	35

a. Les principaux marchés conclus en 2023.....	35
b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets	36



ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI.....37

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS	37
2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	37
3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES.....	38
4. AUTRES SENSIBILISATIONS	38

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT39

1. LE CENTRE DE TRANSFERT	39
2. LE CENTRE DE VALORISATION	41
3. LE CENTRE DE TRI	43
4. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX.....	44
a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon.....	44
b. ISDND à Lapouyade	44

ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE45

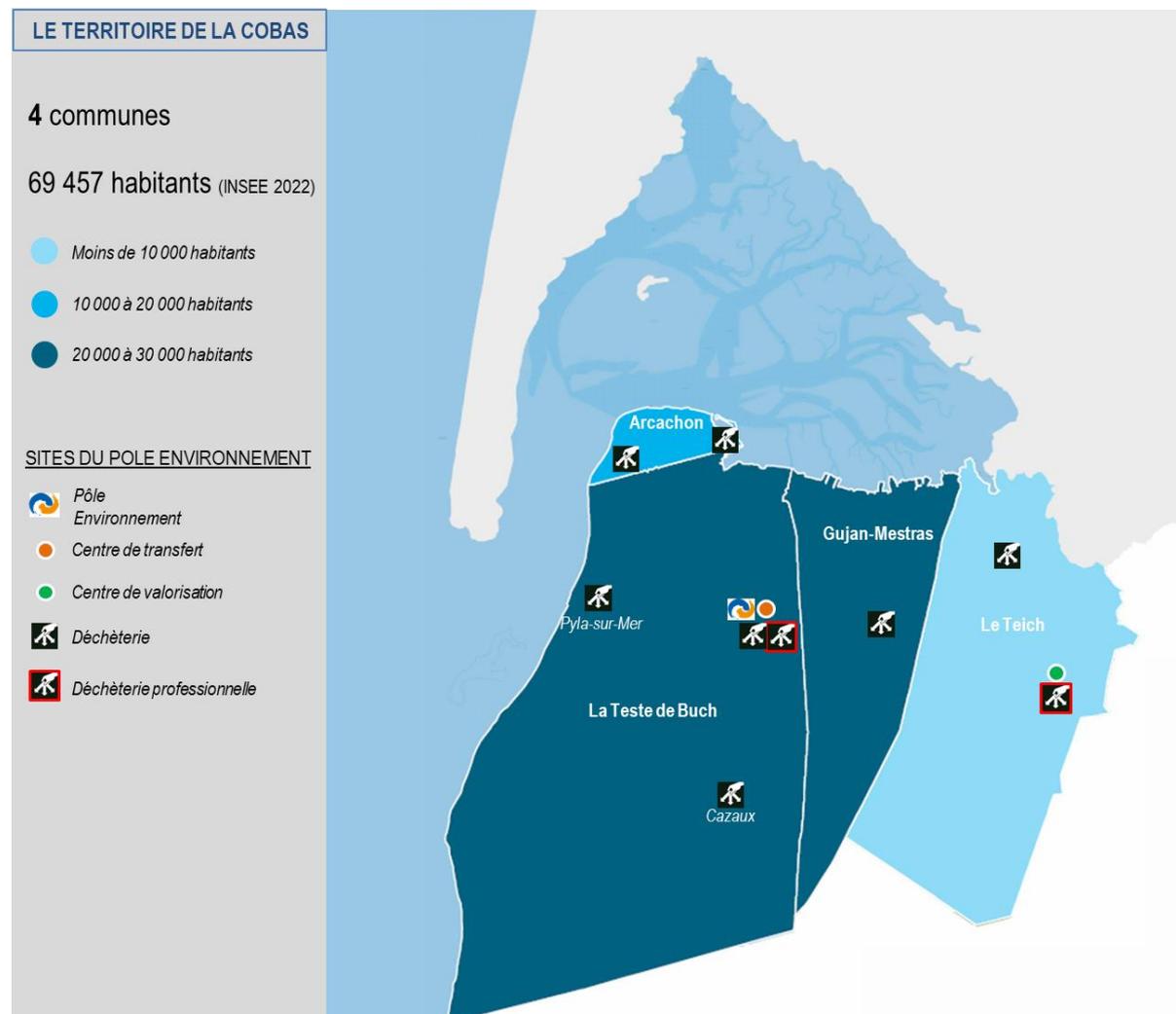
1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA).....	45
2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE.....	47
3. LA COLLECTE EN DECHETERIES	47
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGERS ET ASSIMILES (DMA).....	51
5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS	52
6. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2023	53

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS.....55

SYNTHÈSE ET CHIFFRES-CLES



1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS



Remarques :

- **Population de référence** : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre 69 504 habitants permanents. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF¹, soit **87 355 habitants en 2023**.

Les données de ce rapport sont calculées à partir de la population DGF.

¹ Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

2. LES FAITS MARQUANTS EN 2023

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers

Le service public de gestion des déchets ménagers n'a pas connu de changements significatifs en 2023 en matière d'organisation. Toutefois, une adaptation des horaires de travail des services opérationnels et administratifs du Pôle Environnement a été expérimentée pendant la saison estivale, en prévention des risques d'épisodes caniculaires qui dégradent les conditions de travail des agents.

Par ailleurs, dans une optique d'optimisation du service (maîtrise des coûts de traitement) ou en prévision des obligations réglementaires à venir, la COBAS est engagée dans les études suivantes :

- Finalisation de l'étude relative à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets ;
- Poursuite de l'étude regroupant toutes les collectivités girondines en charge de la gestion des déchets ménagers, relative au traitement mutualisé des ordures ménagères résiduelles.

b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers

Les travaux de rénovation et/ou mise aux normes des installations se sont poursuivis en 2023 avec notamment :

- Poursuite du projet relatif à la construction de l'Eco-Pôle Environnement (regroupant une déchèterie pour les particuliers et les professionnels, un centre de transfert des déchets et une nouvelle recyclerie) : phase APD en cours de validation fin 2023.

c. Faits marquants en matière de réduction de déchets

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2018-2023 s'est clôturé avec une baisse des déchets ménagers et assimilés (hors inertes) de - 4 kg/hab. lors de la 6^{ème} et dernière année.

Le bilan sur l'ensemble du programme fait état d'une remarquable réduction de 101,5 kgDMA/hab. en 6 ans (-13,4 %), amenant la production de déchets ménagers et assimilés du territoire à 656,2 kgDMA/hab. en 2023 (hors inertes).

d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers

Le Pôle Environnement a continué en 2023 sa politique de renouvellement du parc de véhicules destinés à la collecte ou au transport des déchets, avec l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères (BOM), d'une minibenne, d'un camion grue pour la collecte des PAV (recyclables et OMR) et d'un semi-remorque à fond mouvant avec tracteur ;

Le Pôle Environnement a poursuivi le développement de la collecte en points d'apport volontaire, ce qui a permis notamment de mettre en place le tri des emballages recyclables et du verre dans les zones touristiques ou naturelles et dans des grands ensembles collectifs (113 nouveaux conteneurs en 2023, portant le parc à 365 conteneurs enterrés ou semi-enterrés installés au total sur le territoire) ;



Les articles de bricolage et de jardin (non thermiques)



- Les matériels de bricolage et outillage à main
- Les pots de fleurs et contenants de culture
- Les autres produits et matériels destinés à l'entretien et l'aménagement du jardin
- Les bâches

Les articles de sport et de loisirs



- Les articles de sports et loisirs nautiques (planche de surf, plongée, pêche...)
- Les articles sports de glisse (ski, bâton, luge...)
- Les loisirs extérieurs (matériels de camping, boules de pétanque...)
- Les sports de raquette, ballon (football, table de ping-pong...)

Les jeux jouets



- Les jouets
- Les jeux de plein air
- Les jeux de société, puzzles et maquettes

Les outils du peintre



- Les pinceaux et brosse à peindre
- Les rouleaux et manchons à peindre
- Les couteaux
- Les bacs à peinture, recharges et grilles

Les Batteries de vélos à assistance électrique



- Les batteries vélos
- Les batteries des trottinettes, hoverboards, skateboards etc.

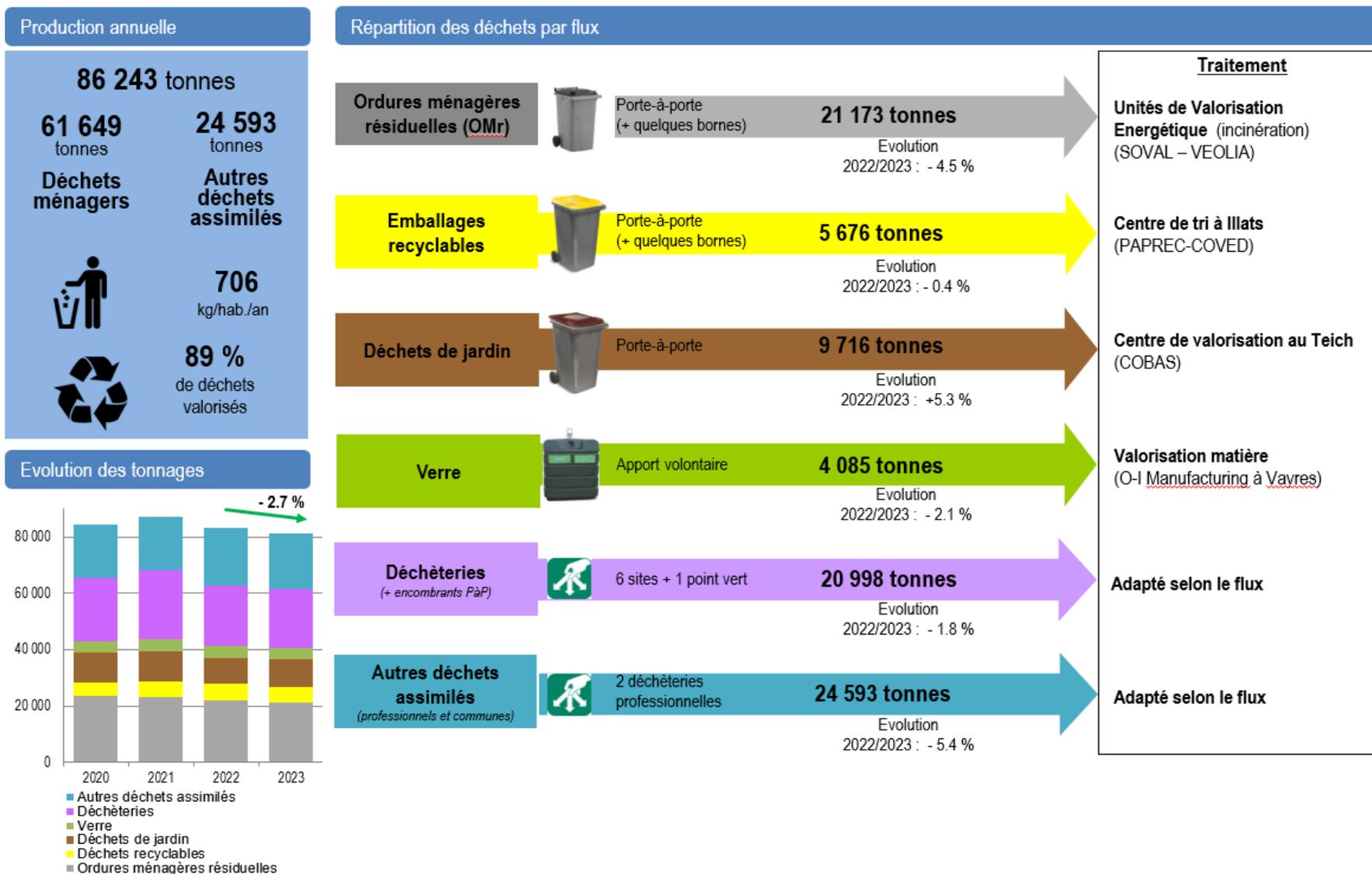
Filière huiles et lubrifiants



- Les huiles minérales ou synthétiques



3. LA GESTION DES DECHETS EN 2023



4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2023

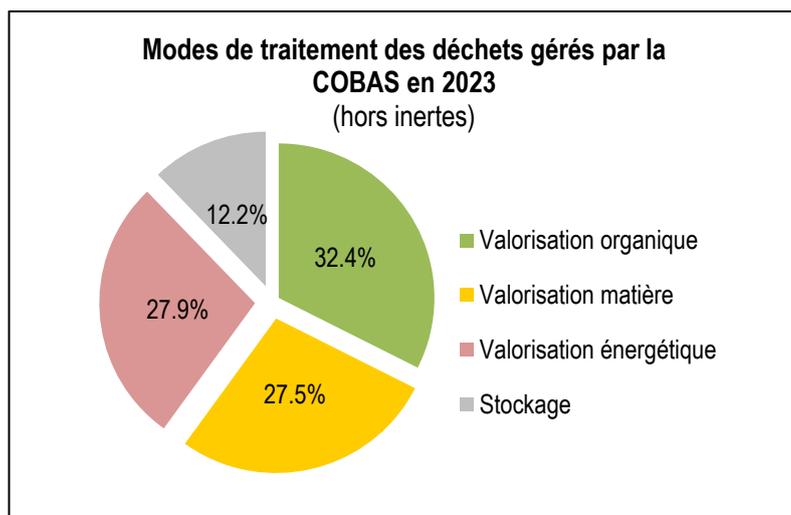


Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS est de **89 %**.

Le taux de valorisation hors déchets inertes est de **87,8 %**.

Les principaux modes de traitement des déchets pris en charge par la COBAS sont de ;

- 32,4 % des tonnages pour la valorisation organique
- 27,9 % des tonnages pour la valorisation énergétique
- 27,5% des tonnages pour la valorisation matière.



La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe :

- Un taux de valorisation matière ou organique des déchets non dangereux non inertes de 55% en masse à l'horizon 2020, et de 60% à l'horizon 2025.

Taux de valorisation matière ou organique des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la COBAS en 2023 : 64,5 %.

→ **Objectif atteint.**

- De réduire de 30% les quantités de déchets non dangereux non inertes enfouis à l'horizon 2020, par rapport aux quantités de 2010, et de 50% en 2025.

Evolution des tonnages des déchets non dangereux non inertes enfouis entre 2010 et 2023 : - 61 %

→ **Objectif atteint.**

5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2023

a. Fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 19,84 M€, et est en hausse par rapport à l'année 2022 (+ 1,37 M€). Cette augmentation est principalement liée à la hausse du coût des marchés et prestations de services (+ 0,74 M€).

Les recettes de fonctionnement (21,97 M€) ont augmenté de 7 %, ce qui est principalement lié à la hausse des recettes provenant de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente environ 74 % des recettes de fonctionnement.

b. Investissement



Les dépenses d'investissement (5,55 M€) ont augmenté en 2023 (+ 3,03 M€), ce qui est principalement lié à l'acquisition d'équipements de pré-collecte (conteneurs (semi-enterrés en particulier) et aux travaux de réhabilitation (+ 2.21 M€).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4,32 M€ en 2023.

c. Bilan

A l'instar des années passées, le budget « Environnement » s'équilibre en 2023, sans emprunt, sans subvention d'équilibre et sans augmentation du taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

PROJET

DESCRIPTION DU SERVICE



1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

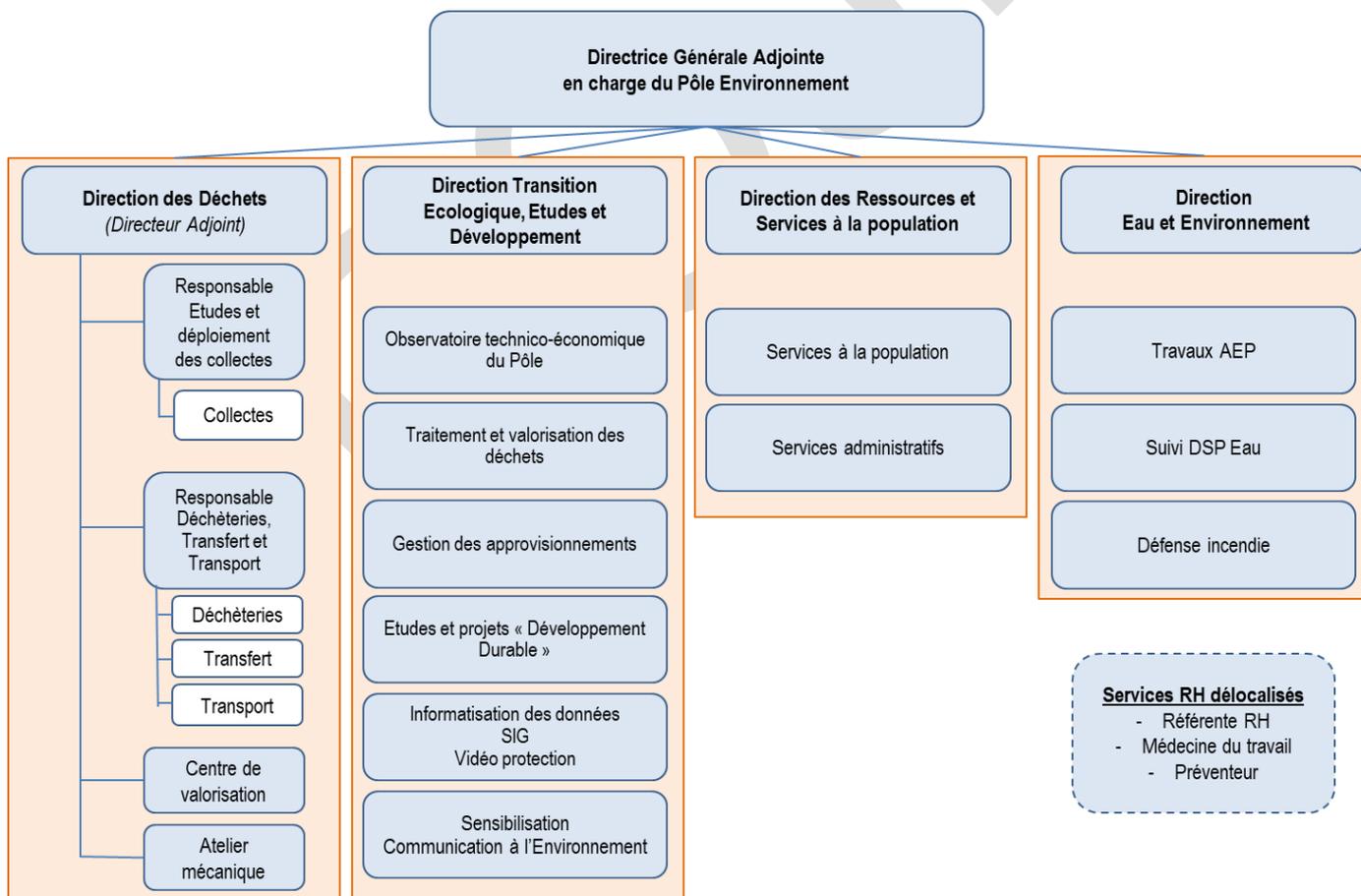
La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

Le traitement est assuré selon le flux concerné **en régie directe** (centre de valorisation des déchets au Teich) **ou par des prestataires privés**, sous forme de marchés de prestations.

2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE





3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Les ressources humaines

→ Effectifs du Pôle Environnement

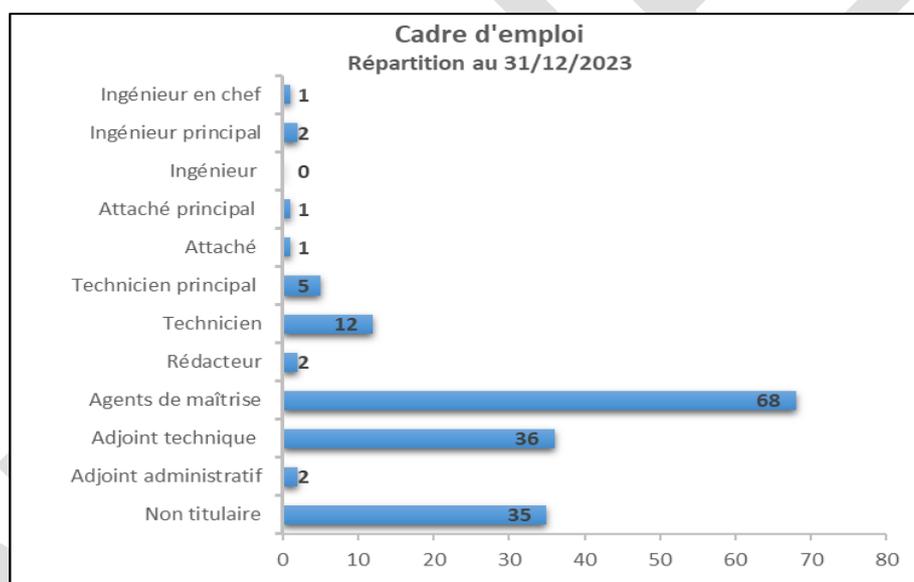
Au 31 décembre 2023, le Pôle Environnement comprend 165 agents, dont 130 agents titulaires.



154 hommes
Soit 93 % des effectifs



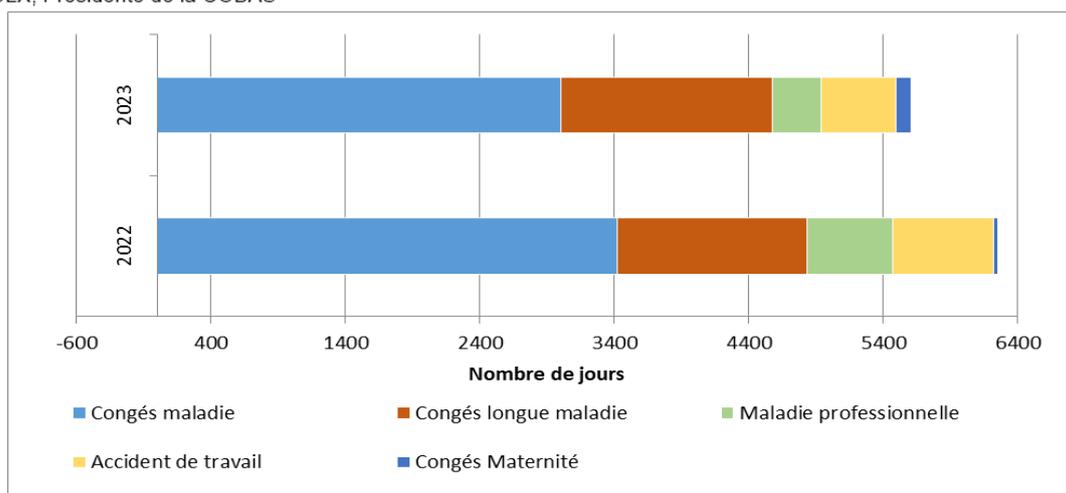
11 femmes
Soit 7 % des effectifs



→ Absentéisme

Le nombre total de jours d'absence est en baisse entre 2022 et 2023 (- 10 %), avec une baisse significative du nombre « d'accident de travail » (- 26 %) et de « Maladie professionnelle » (- 43 %).

Type d'arrêt	2022	2023	Evolution
Congés maladie	3 424	2 997	-12 %
Congés longue maladie	1 409	1 578	12 %
Maladie professionnelle	633	360	-43 %
Accident de travail	753	559	-26 %
Congés Maternité	30	110	267 %
Total	6 249	5 604	-10 %



b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail

→ Actions menées en 2023

La direction du Pôle est engagée dans une démarche santé / sécurité qui vise à améliorer les conditions de travail des agents du Pôle.

En 2023, les priorités ont notamment porté sur :

- La prévention et la lutte contre les conduites addictives (suivi assuré par médecin de prévention, réalisation de contrôles d'alcoolémie inopinés, ...)
- La poursuite de l'amélioration continue de la communication entre les agents et la hiérarchie avec :
 - Une réunion avec chaque service du Pôle en présence de la Direction du Pôle Environnement ;
 - Une réunion d'accueil des saisonniers avec la présentation du livret d'accueil, des missions à exécuter et des règles de sécurité à respecter ;
 - Des réunions mensuelles entre la Direction et l'encadrement de proximité du service collectif ;

Outre ces actions répondant aux priorités identifiées chaque année, la Direction du Pôle Environnement mène au quotidien un travail de fond pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail des agents, avec des actions telles que :

- Le renouvellement du parc de véhicules pour offrir le meilleur confort possible ;
- Les formations en matière de conduite, sécurité (CACES, reconnaissance des déchets spéciaux), gestes et postures ;
- L'adaptation des EPI selon les remontées « terrain » des agents.

→ Evolution des accidents de travail

Stabilité du nombre total d'accidents de travail entre 2022 et 2023, mais les accidents avec arrêt ont fortement augmenté (+ 63 %).

	2022	2023	Evolution
Nb d'accidents sans arrêt	11	1	-91 %
Nb d'accidents avec arrêt	16	26	63 %
Total	27	27	0 %



c. La formation

En 2023, 97 agents du Pôle Environnement ont suivi une formation, ce qui correspond à une durée globale de 339 jours de formation.

Le détail des formations suivies est présenté ci-après.

Intitulé de la formation	Nombre d'agents	Nombre de jours
Initiation et principes de base en électricité	1	3
Amiante opérateur	3	6
Passage de collègue à chef	2	4
Tournée de collecte des déchets	8	16
Gestion des situations difficiles au sein des déchèteries	2	4
Gestion des conflits, de la violence et de l'agressivité	2	4
Le rôle et le positionnement responsable, encadrant, manager, accompagnement de son équipe, et entretien professionnel	3	8.5
Relations usagers et agents service déchets et propreté	2	4
Intégration Catégorie C	8	40
ECO DDS	15	7.5
La manipulation des déchets en déchèterie ou sur l'espace public	3	6
Déchets dangereux sur la voie publique	3	3
Initiation à la voirie	3	7.5
Prévention risques TMS	5	5
CACES R482 - Catégorie C1 B1 Initial et recyclage	5	10
CACES R486 - PEMP - catégorie B	1	14
CACES R489 - Chariot automoteurs de manutention Initial et recyclage	1	2
Permis CE Super LOURD	3	37
PERMIS C + FIMO	2	70
Evaluation psychotechnique à la conduite PL	1	0.5
FCO- FIMO recyclage	4	35
Word, Excel, Powerpoint initiation/perfectionnement	8	20
Achats responsables et la transition	2	1
Appropriation des usages de la carte mentale	2	6
CST 1ER mandat et mandat renouvelé	3	11
Organisation animation type escape game	1	4.5
Maitrise de la prise de parole en public / argumentation orale	2	6
Maitrise du temps gestion organisation	1	2
Approche générale des marchés publics	1	2
TOTAL	97 agents	339.5 jours

INDICATEURS TECHNIQUES

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes (semi-) enterrées	Individuel : C1 (C2 sur demande du 14/07 au 31/08) Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : selon demandes	Valorisation énergétique (UVE à Bègles ou Cenon – SOVAL (VEOLIA))
Déchets recyclables (hors verre)	Porte-à-porte , en bacs colonnes (semi-) enterrées	Individuel et PAV : C1 Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : C2	Valorisation matière (Centre de tri PAPREC TRIVALO 33 à Illats)
Déchets de jardin	Porte-à-porte , en bacs	Individuel uniquement : C1	Valorisation organique (Centre de valorisation au Teich - COBAS)
Verre	Apport volontaire , en colonnes aériennes ou (semi-)enterrées.	Selon le taux de remplissage	Valorisation matière (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
Encombrants	Porte-à-porte , sur appel téléphonique. Dépôt des objets sur le trottoir.	Collecte sur rendez-vous	Stockage (ISDND à Lapouyade SOVAL-VEOLIA) Valorisation matière des DEEE (OCAD3E)
Déchets des déchèteries	6 déchèteries et 1 point vert pour les ménages 2 déchèteries professionnelles	Ouverture toute l'année selon les horaires définis dans le règlement de collecte	Exutoire selon flux

⁽¹⁾ Redevance spéciale, manifestations.

2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

**Chiffres clés 2023**

Le service « relations usagers » en 2023, c'est :

Plus de **2 365** usagers sensibilisés en porte-à-porte

Plus de **456** interventions en résidences

Près de **1 604** élèves rencontrés (maternelles et primaires principalement)

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du Pôle Environnement développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
Tout public	campagnes de communication, manifestation locales, application smartphone...
Usagers	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, campings...
Scolaires	Animations dans les écoles, collèges et lycées et organisation de visites

Le détail des interventions du service « relations usagers » est présenté en annexe.

3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



a. La gestion du matériel roulant

La gestion du matériel roulant est assurée par l'atelier mécanique, qui se charge de l'entretien et des petites réparations. L'équipe de l'atelier mécanique comprend également un chaudronnier qui réalise des opérations de maintenance variées (caissons des déchèteries ou conteneurs enterrés notamment).



Parc de véhicules composé de :

- 23 bennes de collecte
- 3 mini-bennes
- 12 polybennes et 2 camions grue
- 3 Tracteurs routiers + semi-remorques
- 27 VUL (dont 2 minibus et 3 VUL électriques)
- 39 VL (dont 3 VL électriques)

Plus de **345 684 km** parcourus par les bennes de collecte
= **9** tours du monde

Plus de **414 067 km** parcourus par les polybennes
= **10** tours du monde



962 interventions/réparations réalisées

B. La gestion des bacs

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Le service « Gestion des bacs » du Pôle Environnement assure les opérations de maintenance et de livraison des bacs roulants (remplacement des bacs cassés ou volés, et ajout de bacs pour les nouveaux foyers).

Chiffres clés 2023

Environ 127 150 bacs sur le territoire



6 294 interventions réalisées

- 3 % par rapport à 2022

Livraisons : 78.5 % des interventions

Réparations : 21.5 % des interventions

6 312 bacs distribués

- 0.4 % par rapport à 2022

Dont Bacs 240L: 53 %

Dont Bacs 120L: 19 %

Dont Bacs 180L: 13 %

5 560 bacs sortis du parc

+ 4.7 % par rapport à 2022

Dont Bacs « hors service » : 53 %

Dont Bacs « avalés » lors d'une collecte : 35 %

Dont Bacs volés : 2 %

Depuis 2019, l'ensemble des bacs mis à disposition des usagers sont équipés d'une puce d'identification. Ainsi, en cas de vol, la puce est immédiatement désactivée et la collecte bloquée.



c. La collecte des déchets ménagers et assimilés

Chiffres clés 2023

61 649 tonnes soit **706 kg/hab.**
soit une baisse de 1 012 tonnes (- 1,6 %)
soit une baisse de - 12.5 kg/hab.

2022 : 62 661 tonnes, 718 kg/hab.

→ La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles

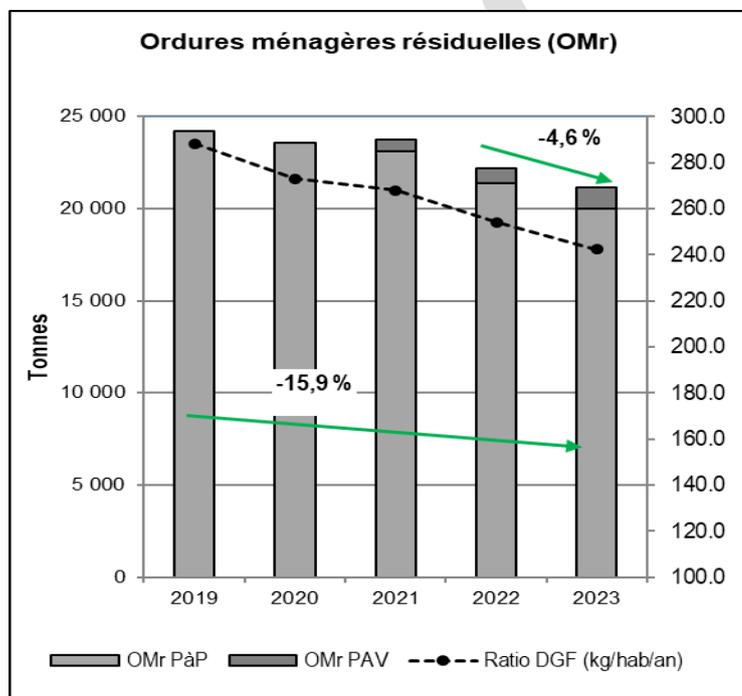
Chiffres clés 2023



21 173 tonnes soit **242,4 kg/hab.**
Dont 1 208 tonnes en PAV

Moyenne nationale 2022 : 249 kg/hab.an

Moyenne régionale 2022 : 221 kg/hab.an



Avec les actions de communication et la mise en œuvre du programme de prévention des déchets, la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2023 est en baisse par rapport à 2022 (- 1 008 tonnes).

En tenant compte de l'évolution démographique, la production d'OMr par habitant a diminué pour la 5^{ème} année consécutive (- 4,6 % entre 2022 et 2023).

→ **La collecte sélective des déchets recyclables**



Chiffres clés 2023

9 761 tonnes

soit 111,7 kg/hab.

5 676 tonnes

Dont 458 tonnes en PAV
65 kg/hab.

4 085 tonnes

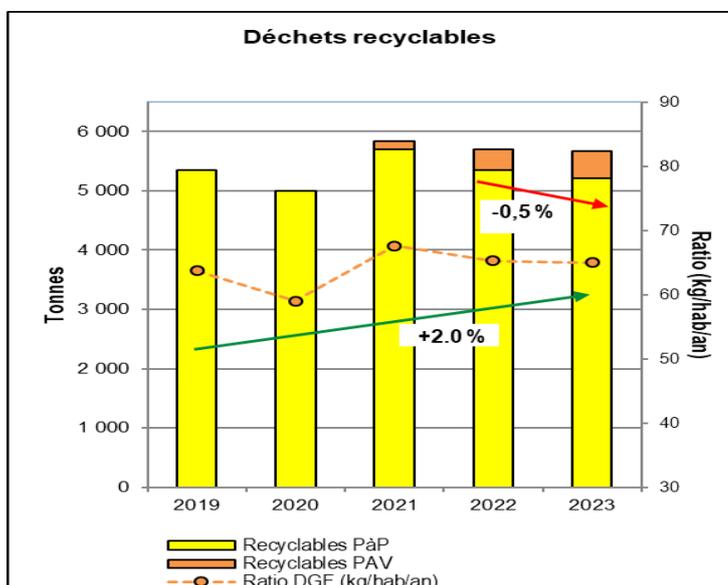
46,8 kg/hab.

Moyenne régionale :
59 kg/hab.an

2022 : 65.3 kg/hab.

Moyenne régionale :
41 kg/hab.an

2022 : 47,8 kg/hab.

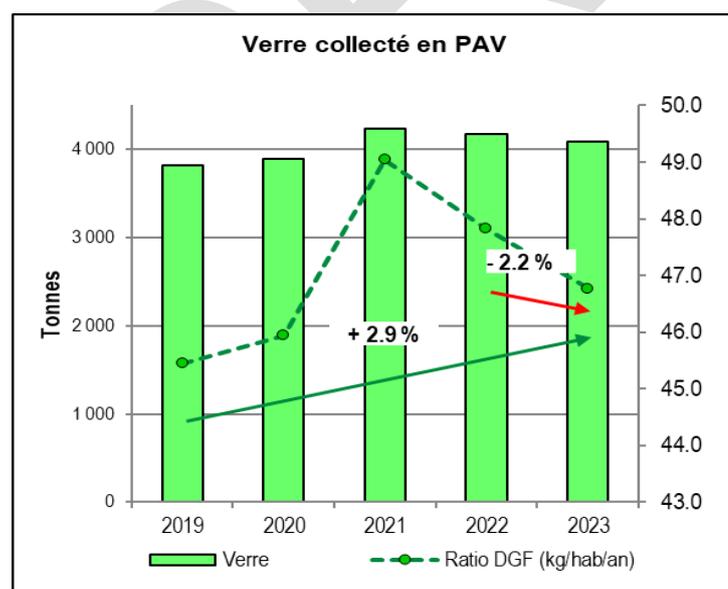


La collecte sélective des déchets recyclables en porte-à-porte est en légère diminution entre 2022 et 2023 (- 21 tonnes).

Cela correspond à une baisse de 0,5 kg/hab., soit -0,4 % entre 2022 et 2023.

Au cours des 5 dernières années, cela représente une hausse des performances de collecte de 6 % (+ 1.3 kg/hab.).

Les performances de collecte restent bien supérieures aux performances régionales (+ 9 kg/hab.).



Les tonnages de la collecte du verre en diminution entre 2022 et 2023 (- 88 tonnes) représentant une baisse de 2.1%

En 5 ans, les performances de collecte du verre ont augmenté de + 2,9 %, représentant une hausse de 1.3 kg/hab.

→ **La collecte des biodéchets (déchets de jardin)**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

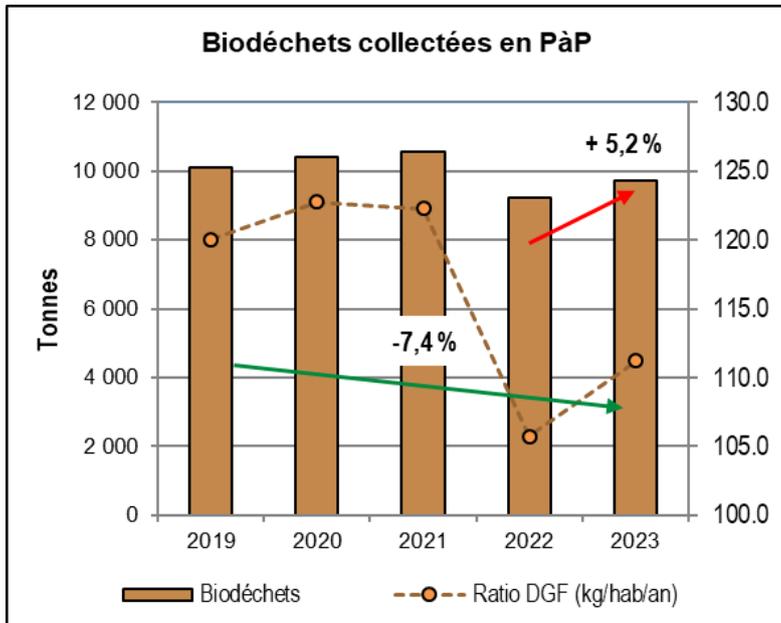


Chiffres clés 2023



9 716 tonnes **soit** **111,2 kg/hab.**

2022 : 105.7 kg/hab.



Le tonnage de biodéchets (déchets de jardin) collectés en porte-à-porte, très sensible aux conditions météorologiques, a augmenté entre 2022 et 2023 (+ 489 tonnes).

La production annuelle, exprimée en kg/hab., a augmenté de +5.2 % (+ 5,5 kg/hab. par rapport à 2022).

En 5 ans, la quantité des biodéchets collectés a diminué de -3.7 %, cela représente une baisse de 8.9 kg/hab. (-7.4 %) en prenant compte l'évolution démographique.

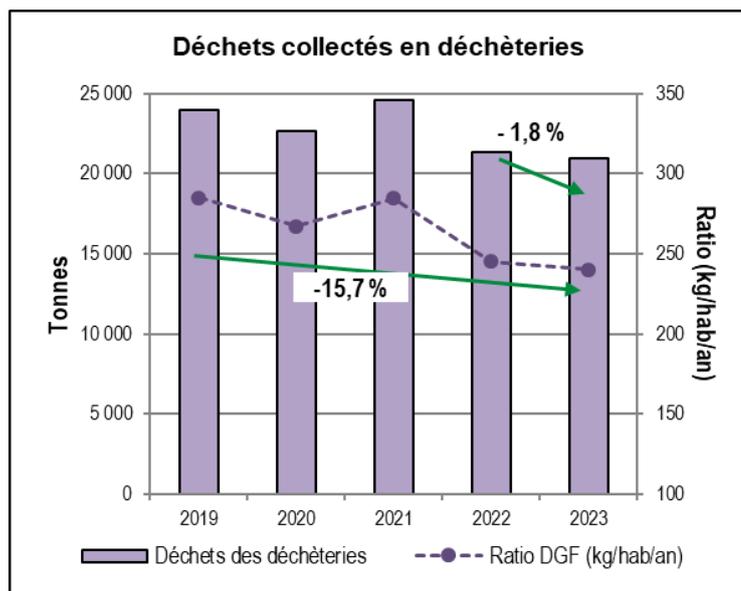


Chiffres clés 2023



20 998 tonnes soit **240 kg/hab.**
Moyenne nationale : 222 kg/hab.an

2022 : 245 kg/hab.



Le tonnage des déchets collectés en déchèteries a diminué de 393 tonnes entre 2022 et 2023, ce qui représente une baisse de 44.6 kg/hab. (-15,7 % par rapport à 2022).

La diminution observée s'explique notamment sur les apports :

- de gravats (- 714 t) ;
- de bois B (divers) (- 67 t) ;
- de ferraille (-59 t)

En 5 ans, la quantité des déchets collectés en déchèteries a diminué de - 12,4 %, soit une baisse de 44.6 kg/hab.

→ **La collecte des encombrants sur rendez-vous**

La collecte des encombrants est réalisée à la demande, au fur et à mesure des inscriptions, sur rendez-vous, pris directement avec l'utilisateur.

La collecte est effectuée en journée 2 à 3 jours par semaine à l'aide d'un véhicule utilitaire de 20 m³ équipé d'un hayon. Les déchets collectés sont déposés dans la déchèterie la plus proche et triés pour permettre leur valorisation.

Le Pôle Environnement a développé un logiciel pour le suivi des demandes de collecte des encombrants (coordonnées des usagers, prise de rendez-vous, déchets déposés, ...). En 2023, le Pôle Environnement a réalisé 3 167 collectes d'encombrants.

Nombre de collectes / commune	2023
Arcachon	805
Gujan-Mestras	887
La Teste de Buch	1 302
Le Teich	173
Total	3 167

**d. La collecte des déchets assimilés****Chiffres clés 2023**

24 593 tonnes
soit une baisse de 1 417 tonnes (-5.4 %)

2022 : 26 010 tonnes

→ **La collecte des déchets des professionnels****Chiffres clés 2023****Déchèterie professionnelle de La Teste :**

12 762 tonnes

2022 : 12 527 tonnes

+ 2 % par rapport à 2022

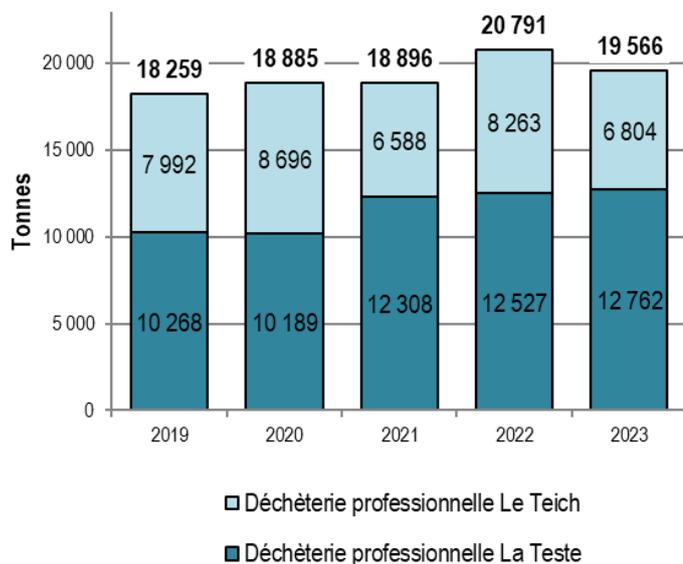
Déchèterie professionnelle du Teich :

6 804 tonnes

2022 : 8 263 tonnes

- 18 % par rapport à 2022

Déchets collectés en déchèteries professionnelles



Le tonnage des déchets des professionnels collectés en déchèteries a diminué -5.4 % entre 2022 et 2023.

Une augmentation est observée à la déchèterie de La Teste principalement sur les apports :

- du Déchets verts (+ 361 t) ;
- des déchets non valorisables (+ 46 t) ;
- des Mobilier (DEA) (+ 27 t).

Une diminution observée à la déchèterie du Teich s'explique principalement sur les apports :

- des déchets non valorisables (- 304 t) ;
- des déchets verts (- 179 t).
- des gravats (- 593 t).



→ **Les déchets des collectivités**

Il s'agit des déchets divers générés par l'activité des services techniques des communes du territoire ou de la COBAS, et des déchets pris en charge par la COBAS en dehors de la collecte des déchets ménagers (opérations de nettoyage des plages, des chemins forestiers, ...).

Chiffres clés 2023



Communes :

4 840 tonnes

2022 : 4 811 tonnes

+ 0.6 % par rapport à 2022

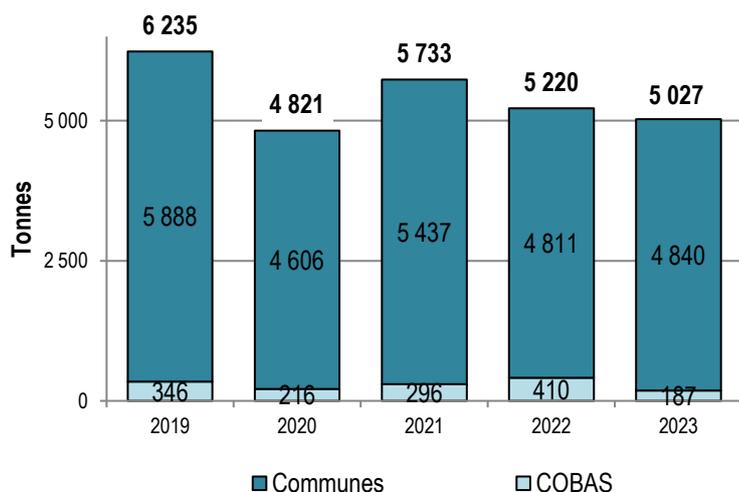
COBAS :

187 tonnes

2022 : 410 tonnes

- 54.4 % par rapport à 2022

Déchets des collectivités



Le tonnage des déchets des collectivités a diminué de -1.4 % entre 2022 et 2023.

La diminution observée s'explique principalement par la baisse des apports des services techniques des communes, et en particulier :

- des déchets verts (- 511 t) ;
- du déchets non valorisables (- 155 t) ;
- du varech (- 322 t).

4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

**Chiffres clés 2023**

76 297 tonnes de déchets traitées (hors déchets inertes)
Soit une diminution de 885 tonnes (- 1 % par rapport à 2022)

87,8 % des déchets envoyés vers une filière de valorisation

2022 : 77 182 tonnes traitées (hors déchets inertes)
Taux de valorisation : 87,4 %

a. La valorisation matière

La valorisation matière est un mode de traitement des déchets visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Chiffres clés 2023

20 906 tonnes
Soit une diminution de 1 169 tonnes

27,4 % des tonnages traités par la COBAS

2021 : 22 075 tonnes ; 28,6 % des tonnages.

→ **Les produits issus des collectes sélectives**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Emballages recyclables	Centre de tri PAPREC TRIVALO 33 à Illats	5 697	5 676	- 0.4 %
Verre	Site de valorisation à Vayres O-I Manufacturing	4 174	4 085	-2.1 %
TOTAL		9 871	9 762	- 1 %

→ **Les produits issus des déchèteries (particuliers)**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Bois (A + B)	SEOSSE et EGGER	1 672	1 605	-4 %
Ferraille	CAPY	868	787	-9 %
Cartons	PAPREC TRIVALO 33	672	696	+3.6 %
DEEE	ECOLOGIC	728	709	-2.6 %
DEA	ECOMAISON	2 247	2 236	-0.5 %
Souches	OPTIBOIS SAS	92	124	+34 %
Textiles	LE RELAIS GIRONDE	128	132	+3 %
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	ECOLOGIC	-	26	
Huiles minérales	SEVIA CYCLEVIA	23	32	+39 %
Huiles alimentaires	GECCO	8.8	7.2	-16 %
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	10	8	-20 %
Piles	COREPILE	4.3	5.2	+21 %
Extincteurs, lampes	ECOSYSTEM	1.8	2.1	+17 %
Bouchon de liège	AGIR CANCER	0.7	1.1	+57 %
GIHP		0.4	0.7	+75 %
TOTAL		6 456	6 371	-1 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Bois (A + B)	EGGER/SEOSSE	3 689	3 540	-4 %
Ferraille	CAPY	138	112	-20 %
Cartons	PAPREC TRIVALO 33	246	171	-30 %
Souches	OPTIBOIS	904	664	-16 %
Bacs réformés	PLAST RECYCLING	68	36	-18 %
DEA Mobilier	ECOMAISON	187	251	+34 %
TOTAL		5 229	4 773	-7.9 %

b. La valorisation biologique

La valorisation biologique désigne l'ensemble des modes de gestion et de valorisation des déchets biodégradables (déchets alimentaires, déchets verts, ...). Les déchets biodégradables peuvent être valorisés via 2 grands modes de traitement : le compostage et la méthanisation.

Chiffres clés 2023

24 792 tonnes

Soit une augmentation de 1 739 tonnes (+ 7.5 % par rapport à 2022)

32,4 % des tonnages traités par la COBAS

2022 : 23 053 tonnes ; 30,5 % des tonnages.

→ **Les produits issus des collectes en porte-à-porte**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Déchets de jardin	COBAS - Centre de valorisation	9 227	9 716	+5.3 %
TOTAL		9 227	9 716	+ 5.3 %

→ **Les produits issus des déchèteries (particuliers)**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	5 642	6 029	+ 6.8 %
TOTAL		5 642	6 029	+ 6.8 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	8 184	8 886	+8.6 %
Varech	SVABA	484	161	-66 %
TOTAL		8 667	9 047	+4 %

c. La valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur émise lors du traitement des déchets (incinération principalement) et à valoriser celle-ci pour des applications directes ou pour produire de l'électricité.

Chiffres clés 2023

21 298 tonnes

27,9 % des tonnages traités par la COBAS

2022 : 22 331 tonnes ; 28,9 % des tonnages.

→ **Les produits issus des collectes en porte-à-porte**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Ordures ménagères résiduelles	SOVAL (VEOLIA) - UVE Bègles-Cenon	22 180	21 173	- 4.5 %
TOTAL		22 180	21 173	- 4.5 %

→ **Les produits issus des déchèteries**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
DDS	EcoDDS	70	68	- 3 %
DDS (hors EcoDDS)	PENA Environnement	16	15	- 6 %
TOTAL		86	83	- 3 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Plâtre	COBAS - Centre de valorisation	65	42	- 38 %
TOTAL		65	42	- 38 %

d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

L'enfouissement consiste à stocker les déchets non valorisables dans des conditions contrôlées afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.

Chiffres clés 2023**9 301 tonnes**

Soit une diminution de 422 tonnes

12,2 % des tonnages traités par la COBAS

2022 : 9 723 tonnes ; 12,6 % des tonnages.

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Déchets non valorisables	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	4 163	4 192	0.7 %
TOTAL		4 163	4 192	0.7 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Variation 2022/2023
Déchets non valorisables	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	5 560	5 109	-8.1 %
TOTAL		5 560	5 109	-8.1 %

INDICATEURS FINANCIERS



Chiffres clés 2023

Dépenses du service : 25,39 M€
Soit + 21 % par rapport à 2022

Recettes du service : 26,29 M€
Soit + 8 % par rapport à 2022

Résultat de l'exercice 2023 : + 0,90 M€
Résultat 2022 : + 3,37 M€

1. LE FONCTIONNEMENT

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

**Chiffres clés 2023**

Dépenses de fonctionnement : **19,84 M€**
Soit + 7 % par rapport à 2022

Recettes de fonctionnement : **21,97 M€**
Soit + 7 % par rapport à 2022

Résultat 2023 en fonctionnement : **+ 2,13 M€**
Résultat 2022 : + 2,09 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2022	2023	Variation 2022/2023
Charges de personnel	8.19 M€	8.19 M€	0%
Marchés et prestations de services (hors atelier mécanique)	6.08 M€	6.82 M€	12%
Carburant	0.84 M€	0.86 M€	3%
Entretien/maintenance des véhicules et engins	0.47 M€	0.54 M€	15%
Assurances	0.38 M€	0.45 M€	18%
Loyer du centre de valorisation	0.15 M€	0.16 M€	6%
Petits équipements, fournitures et vêtements de travail	0.23 M€	0.19 M€	-18%
Eau et électricité	0.09 M€	0.13 M€	48%
Maintenance des sites	0.09 M€	0.05 M€	-44%
Autres divers	0.35 M€	0.63 M€	82%
Remboursement d'intérêts d'emprunts	0.04 M€	0.03 M€	-25%
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1.56 M€	1.78 M€	14%
TOTAL	18.47 M€	19.83 M€	4.9%

Commentaires :

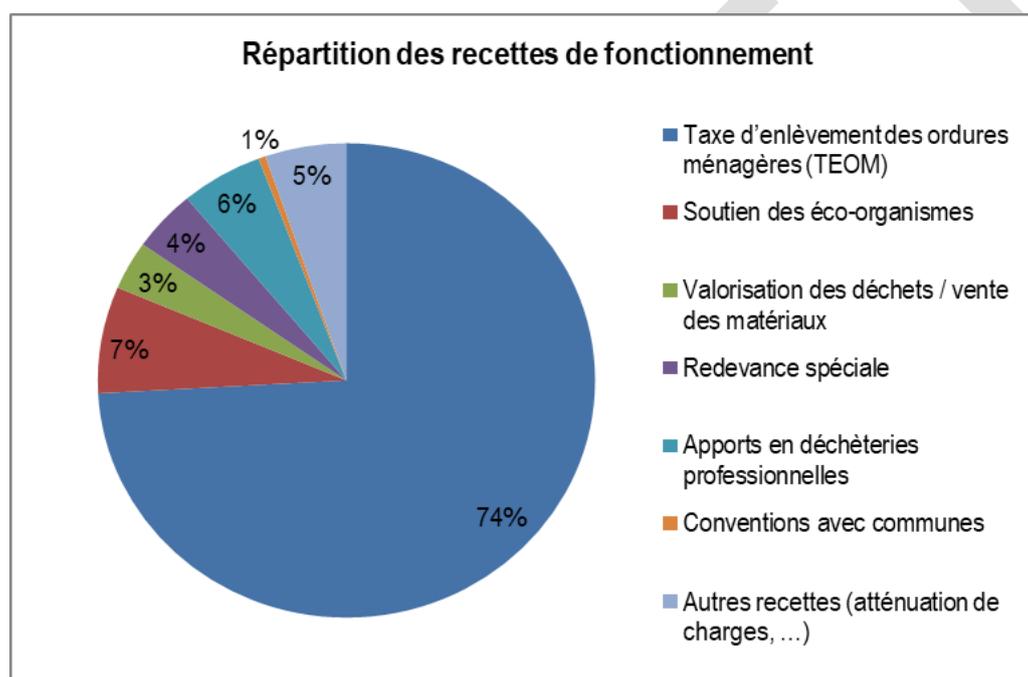
- La hausse des dépenses de fonctionnement (+ 1,37 M€ entre 2022 et 2023) est principalement due à la hausse des marchés et prestations de services (+ 0,74 M€).

B. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



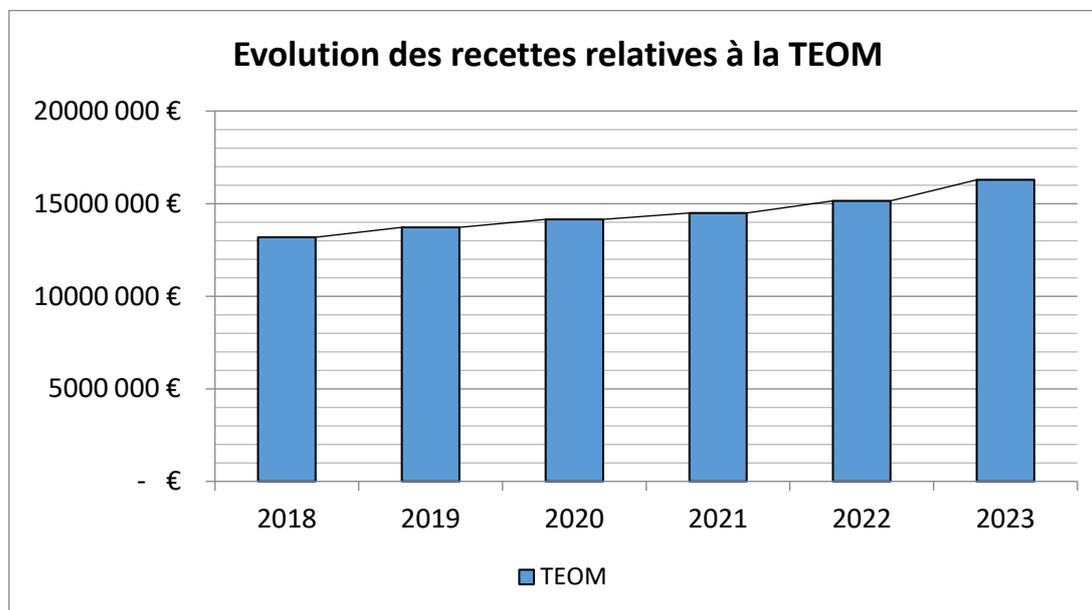
Recettes de fonctionnement	2022	2023	Variation 2022/2023
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	15.15 M€	16.29 M€	8%
Soutien des éco-organismes	1.50 M€	1.60 M€	6%
Valorisation des déchets / vente des matériaux	1.03 M€	0.73 M€	-29%
Redevance spéciale	1.05 M€	0.92 M€	-12%
Apports en déchèteries professionnelles	1.20 M€	1.17 M€	-2%
Conventions avec communes	0.08 M€	0.10 M€	29%
Autres recettes (atténuation de charges, ...)	0.43 M€	1.16 M€	112%
Total	20.55 M€	21.97 M€	7%

**Commentaires :**

- Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 74 % des recettes de fonctionnement.
- La hausse des recettes de fonctionnement (+ 7 % entre 2022 et 2023) est principalement due à la hausse du montant de la TEOM (+ 1,14 M€).
- Baisse des recettes liées à la valorisation des matériaux triés (-29%, - 0,3 M€) et de la redevance spéciale (- 0,12 M€, -12%).

→ **La TEOM**

En 2023, la TEOM représente 16,29 M€HT. Les recettes relatives à la TEOM sont en augmentation de 7.5 % entre 2022 et 2023.

→ **La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers**

Fin 2023, 1 803 professionnels ont contractualisé avec la COBAS pour la gestion de leurs déchets d'activité (assimilés aux ordures ménagères).

Le service est financé par la TEOM et complété par la redevance spéciale pour les plus gros producteurs.

Le montant de la **redevance spéciale** perçue en 2023 s'élève à 924 031 €, soit une baisse de -11.8 % entre 2022 et 2023.

	Montant 2022	Montant 2023	Variation 2022/2023
Redevance spéciale	1 047 811 €	924 031 €	-11.8 %

→ **Les recettes issues des apports en déchèteries professionnelles**

En 2023, le montant des recettes issues des apports en **déchèteries professionnelles** s'élève à 1,29 M€ (contre 1,2 M€ en 2022), soit une hausse de 7 % entre 2022 et 2023.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** pour l'élimination des déchets municipaux représentent une recette de 103 902 € en 2023 (contre 80 543 € en 2022).

→ **Les aides perçues**

En 2023, le montant des soutiens des éco-organismes s'élève à 1.60 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.



Eco-organismes	Montant 2022	Montant 2023	Variation 2022/2023
CITEO Emballages (Barème F + Contrat d'Objectifs)	1 279 800 €	1 365 320 €	7 %
ECOMAISON (DEA, ABJ/JJ)	62 113 €	61 569 €	- 0.9 %
ECO-DDS	6 116 €	6 003 €	- 1.8%
CITEO Papiers	103 548 €	103 801 €	- 0.2 %
OCAD3E	54 098 €	56 817 €	5 %
ECOLOGIC (ASL)	-	2 400 €	-
CYCLEVIA	750 €	750 €	=
COREPILE	-	360 €	-
TOTAL	1 499 559 €	1 597 020 €	6 %

→ **Les subventions perçues**

En 2023, la COBAS a bénéficié d'une subvention de 12 832 €.

→ **Les recettes liées à la revente des matériaux après tri**

En 2023, le montant des recettes liées à la vente des matériaux s'élève à 618 995 €, soit une baisse de -40 % entre 2022 et 2023. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant 2022	Montant 2023	Variation 2022/2023
Emballages recyclables	699 113 €	257 204 €	- 441 909 €
Verre	119 469 €	123 949 €	+ 4 480 €
Ferraille	129 070 €	55 293 €	- 75 777 €
Bois A	6 385 €	5 762 €	- 623 €
Bacs réformés	17 629 €	27 845 €	+ 10 216 €
Batteries	5 745 €	4 641 €	+ 1 104 €
Refus de crible	27 293 €	24 601 €	- 2 692 €
Souches	7 622 €	6 393 €	- 1 229 €
Compost	135 429 €	113 305 €	- 22 124 €
TOTAL	1 031 592 €	618 995 €	- 412 597 €

2. L'INVESTISSEMENT

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

**Chiffres clés 2023****Dépenses d'investissement : 5,55 M€**

Soit + 120 % par rapport à 2022

Recettes d'investissement : 4,32 M€

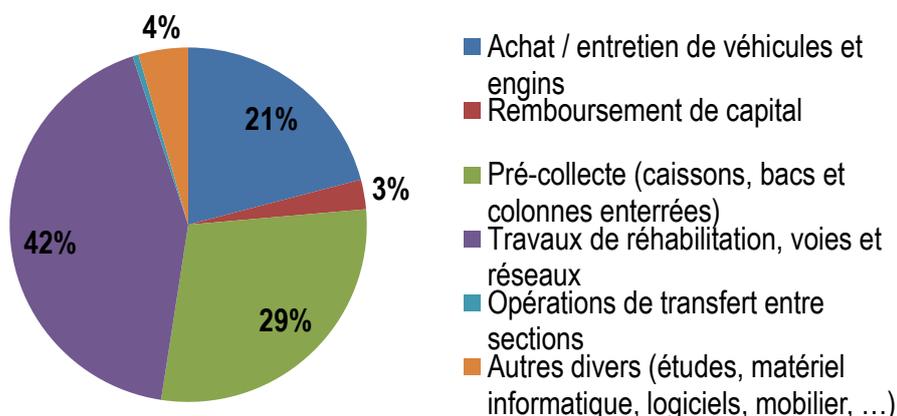
Soit + 14 % par rapport à 2022

Résultat 2023 en investissement : - 1,23 M€

Résultat 2022 : + 1,27 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2022	2023	Variation 2022/2023
Achat / entretien de véhicules et engins	1.06 M€	1.16 M€	0.10 M€
Remboursement de capital	0.20 M€	0.15 M€	-0.05 M€
Pré-collecte (caissons, bacs et colonnes enterrées)	1.03 M€	1.60 M€	0.57 M€
Travaux de réhabilitation, voies et réseaux	0.15 M€	2.36 M€	2.21 M€
Opérations de transfert entre sections	0.01 M€	0.03 M€	0.02 M€
Autres divers (études, matériel informatique, logiciels, mobilier, ...)	0.08 M€	0.25 M€	0.17 M€
TOTAL	2.52 M€	5.55 M€	3.03 M€

Répartition des dépenses d'investissement**Commentaires :**

- Le montant des investissements du service s'élève à 5.55 M€ soit une augmentation de 3.03M€ entre 2022 et 2023.



b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2022	2023	Variation 2022/2023
Excédent fonctionnement capitalisé	2.24 M€	2,54 M€	0.30 M€
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1.56 M€	1,78 M€	0.22 M€
Opération de transfert	0,00 M€	0,03 M€	0.03 M€
Total	3.80 M€	4,35 M€	0.55 M€

Commentaires :

- Une augmentation des recettes d'investissement est observée avec la hausse de l'excédent de fonctionnement capitalisé (+ 0.30 M€ par rapport à 2023) et de l'autofinancement (+ 0.22 M€ par rapport à 2023).
- La section « investissement » présente un déficit de 1,23 M€ pour l'année 2023.

3 LES MARCHES ET PRESTATIONS



a. Les principaux marchés conclus en 2023

→ **Marchés de travaux :**

Sans objet

→ **Marchés de prestations de service :**

Inférieur à à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Maintenance des systèmes de vidéoprotection des sites de la COBAS et Fourniture des pièces détachées	Vica Protection
Reprise et valorisation des refus de crible de compostage	Rayonier
De 90 000 €HT à 214 999 €HT	
Objet du marché	Objet du marché
Lavage des équipements de protection individuelle « haute visibilité » et autres vêtements de travail - Lot 2	ADAPEI 33
Valorisation des déchets inertes du centre de valorisation	ETP Estardier
Supérieur à 215 000 €HT	
Objet du marché	Objet du marché
Maitrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'un Eco-Pole Environnement à La Teste de Buch	SODEREC

→ **Marchés de fournitures**

De 90 000 €HT à 214 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Fourniture de vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI)	Landes Professionnel
Fourniture de produits d'entretien industriels	Reyco
Fourniture de produits métallurgiques	Prolians
Fourniture d'équipements de protection individuelle « haute visibilité » et autres vêtements de travail - Lot 1	Landes Professionnel

→ **Marchés de prestations intellectuelles :**

Inférieur à à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Etude faisabilité quai transfert provisoire Centre valorisation	ATLANCE
Réalisation d'un Escape Game pour le Pole Environnement de la COBAS	COLLOCK

B. Les principales prestations de transport et traitement des déchets

Le tableau ci-dessous synthétise le montant annuel des prestations confiées à des entreprises sous contrat.



Prestataire	Intitulé	Montant €HT
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 3 M€
COVED - PAPREC Group	Transport, tri et conditionnement des emballages	Sup. à 1 M€
SOVAL – VEOLIA Propreté	Transport et traitement des déchets non valorisables	Sup. à 900 k€
SVABA	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des DDS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
ESTARDIER	Concassage des déchets inertes	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des traverses créosotées	Inf. à 100 k€
MAUFFRAY N.A.	Transport des déchets verts	Inf. à 100 k€
AZURA	Transport et traitement des déchets de plâtre	Inf. à 100 k€
PERROU & FILS	Traitement des refus de crible	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 6,16 M€HT en 2023.



ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS

Les ambassadeurs du tri vont à la rencontre des usagers tout au long de l'année pour les informer et les sensibiliser aux consignes de tri. En cas d'absence des usagers lors du passage des ambassadeurs, des dépliantes sont déposés dans les boîtes aux lettres.

Commune	Nombre d'usagers rencontrés (habitat individuel)	Nombre de dépliantes déposés dans les boîtes aux lettres	Nombre de résidences
Arcachon	1 397	2 330	254
La Teste de Buch	441	567	110
Gujan-Mestras	418	400	66
Le Teich	109	122	16
TOTAL	2 365	3 419	456

2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les ambassadeurs du tri présentent un programme de sensibilisation s'adressant à toutes les classes (de la maternelle au lycée) avec une animation proposée dans chaque classe sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets.

Commune	Nom de l'établissement	Animation en classe	
		Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants rencontrés
Arcachon	Ecole maternelle Jeanne d'Arc d'OSIRIS	3	56
	Ecole maternelle des Abatilles	2	40
	Ecole Paul Bert	3	38
La Teste de Buch	Ecole maternelle Victor Hugo	5	122
	Ecole maternelle Chambrelent	5	127
	CFA (ostréicole/paysagiste)	3	44
	Ecole primaire Brémontier	12	278
	CFA MECA	2	32
	CFA poissonniers / vente	2	30
	Ecole maternelle la Farandole	3	71
Gujan-Mestras	Ecole Jean de la Fontaine	4	98
	Ecole primaire Gambetta	8	190
	Ecole Jean de La Fontaine	4	98
	Ecole Pasteur	4	90
	Lycée de la Mer	6	205
Le Teich	Ecole primaire du Delta	5	117
	Ecole maternelle du Delta	5	104
	Animation périscolaire	1	30
TOTAL		72	1 604

3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Les ambassadeurs du tri organisent ou participent aux manifestations publiques du territoire afin d'informer les participants sur les consignes de tri et sur les actions en faveur de la prévention des déchets.

Année 2023	Manifestation
Avril	• Animation marché de La Teste de Buch/Cazaux/Gujan-Mestras
	• Animation centre aéré de la COBAS Gujan-Mestras (x2)
	• Festiv'Hall du Printemps à Cazaux
	• Animation Tous au compost Déchèterie Arcachon et Teich
Juin	• Journée de la Nature Arcachon
	• Accueil des Nouveaux arrivants Gujan-Mestras/Le Teich
	• Animation Compostage Espace Jeune Le Teich
Juillet /Août	• Animation Hyper Intermarché, Leclerc La Teste de Buch
	• Animations dans les campings et sur les plages océannes
	• Animation Marché sur les 4 communes
Septembre	• Animation Village des associations Gujan-Mestras
Octobre	• Accueil des Nouveaux arrivants La Teste de Buch
Novembre	• Accueil des Nouveaux arrivants Gujan-Mestras/Arcachon
	• Cross du Sud-Ouest

4. AUTRES SENSIBILISATIONS

Les ambassadeurs forment également tout type d'utilisateurs sollicitant une information plus détaillée sur les consignes de tri. Ces formations sont destinées aux professionnels, aux organisateurs d'événements, aux saisonniers...

Année 2023	Formation
Avril	• Formation brigade du tri salon Nautic Arcachon
Juin	• Formation des saisonniers COBAS
Août	• Formation Brigade du Tri + bénévoles Fêtes du Port de La Teste de Buch
Août	• Formation Brigade du Tri + bénévoles Gujan en Fête Gujan-Mestras
Octobre	• Formation au tri dans les résidences ; couleurs tchanquées, Pins de la Ruade, Noroit, Belle saison, J. Hameau
Décembre	• Formation au tri dans la galerie Intermarché La Teste de Buch



ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT

1. LE CENTRE DE TRANSFERT



Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement.

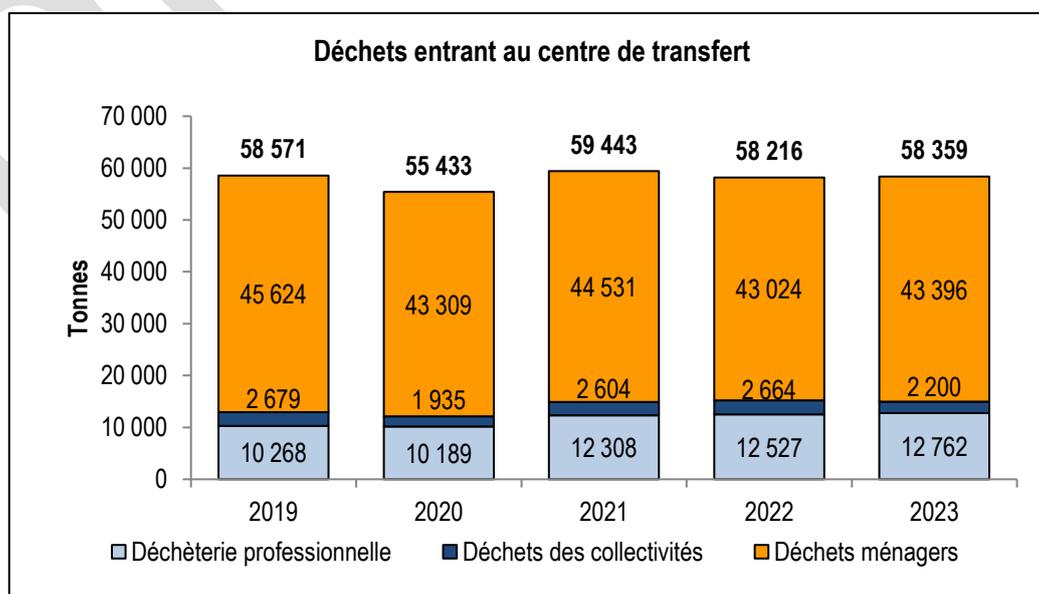
Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper et d'optimiser le transport routier des déchets.

Au sein de ce centre de transfert se trouve une déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des professionnels (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

- **Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	9
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2023	58 359 tonnes

- **Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**



Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2023 :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Flux	Déchets ménagers	Déchèterie professionnelle	Déchets des collectivités	Total	Variation 2022/2023
Ordures ménagères PàP+PAV	21 173			21 173	-4.5%
Déchets non valorisables	4 127	2 441	1 273	7 840	-1.9%
Biodéchets PàP	7 720			7 720	24.2%
Déchets recyclables PàP+PAV	5 676	0		5 676	-0.4%
Déchets verts	599	3 748	723	5 070	10.3%
Verre	4 085			4 085	-2.1%
Gravats en mélange		4 727		4 727	-3.2%
Bois B (divers)		1 115	0.0	1 115	1.5%
Ferraille	0.0	96	0.0	96	-21.0%
Varech			161	161	-66.6%
Bois A (brut)		186	0.0	186	-7.0%
Cartons	0	133	5	138	1.6%
Souches	3.5	80	0.0	84	-48.6%
Mobilier (DEA)		238	1.0	239	13.6%
Amiante	11.8		1.3	13	3.6%
Bacs réformés			36.0	36	-36.8%
DDS (Hors EcoDDS)				0	-100.0%
TOTAL	43 396	12 762	2 200	58 359	0.2%

2. LE CENTRE DE VALORISATION

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



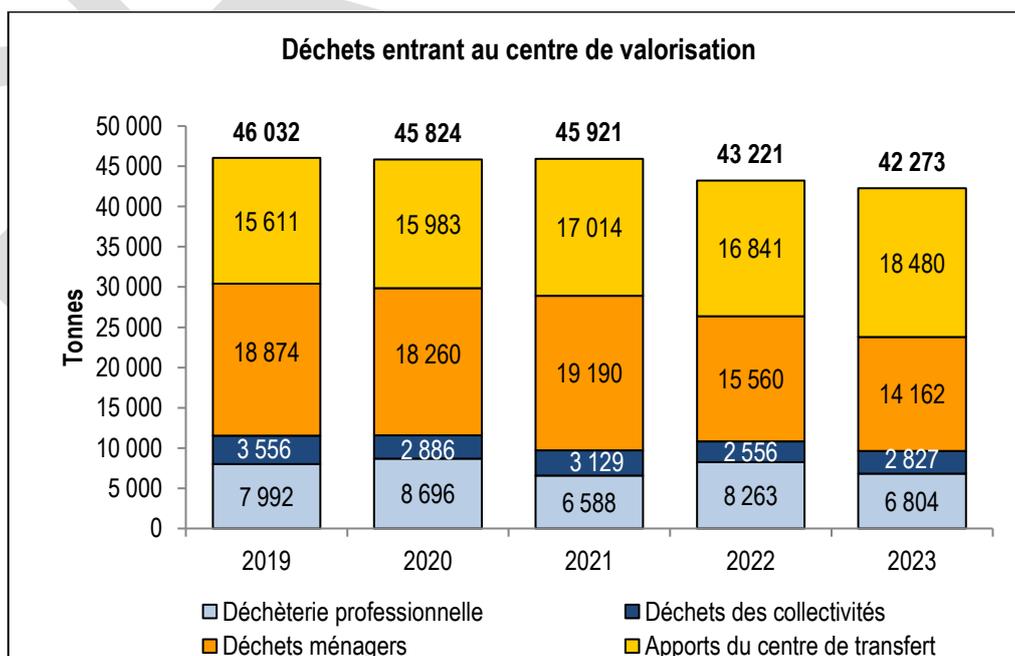
Le centre de valorisation du Teich est un centre de traitement de déchets non dangereux. Il est constitué de 4 domaines d'activités :

- Une **plateforme de compostage** des déchets verts (27 400 m²) ;
- Une **plateforme de valorisation du bois** : 3 catégories de bois sont traitées sur cette zone, le bois de classe A (palettes, bois non traité), le bois de classe B (bois peints, vernis, ...) et les souches ;
- Une **déchèterie professionnelle** destinée à la collecte des déchets industriels banals (ferrailles, déchets de démolition, ...).
- Une **installation de stockage** de déchets inertes d'une superficie de 56 000 m².

• Fiche descriptive du centre de valorisation :

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	8
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Tonnage entrant en 2023	42 273 tonnes

• Evolution des tonnages entrant au centre de valorisation :



- **Détail des tonnages entrant au centre de valorisation en 2023 :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Flux	Apports en direct	Apports du centre de transfert	Total	Variation 2022/2023
Déchets verts	9 704	12 531	22 235	12%
Gravats en mélange	5 097	4 651	9 749	-14%
Bois B (divers)	3 738	941	4 679	-5%
Biodéchets PàP	1 996		1 996	-34%
Déchets non valorisables	1 461		1 461	-16%
Souches	704	200	904	-9%
Cartons	669		669	-15%
Déchets verts broyés	141		141	32%
Bois A (brut)	106	157	263	-5%
Gravats valorisables	107		107	-28%
Mobilier (DEA)	12		12	21%
Plâtre brut et propre	42		42	-35%
Ferraille	16		16	-8%
Bacs réformés	0		0	-100%
DDS (Hors EcoDDS)	0.00		0	-100%
TOTAL	23 793	18 480	42 273	-2%

- **Détail des apports en direct en 2023 :**

Flux	Déchets ménagers	Déchèterie professionnelle	Déchets des collectivités	Total	Variation 2022/2023
Déchets verts	5 429	1 757	2 518	9 704	6%
Gravats en mélange	4 310	749	38	5 097	-21%
Bois B (divers)	1 605	2 032	102	3 738	-5%
Biodéchets PàP	1 996			1 996	-34%
Déchets non valorisables	65	1 341	55	1 461	-16%
Souches	120	494	89	704	-16%
Cartons	636	28	4.7	669	-15%
Déchets verts broyés		124.2	16.5	141	33%
Bois A (brut)		104	2.2	106	-21%
Gravats valorisables		107	0.00	107	-28%
Mobilier (DEA)		12.0		12	20%
Ferraille		15.8	0.34	16	-5%
Plâtre brut et propre		40.1	2.1	42	-35%
Bacs réformés			0.00	0	-100%
DDS (Hors EcoDDS)				0	-100%
TOTAL	14 162	6 804	2 827	23 793	-10%

3. LE CENTRE DE TRI

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Le nouveau centre de tri Trivalo 33 d'Illats accueille la totalité des tonnages d'emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries en 2023.



- Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	ZA DU PAYS DE PODENSAC 33720 ILLATS
Maître d'ouvrage	PAPREC Group
Exploitant	PAPREC Group
Capacité	40 000 t/an
Caractéristiques techniques	Dix trieurs optiques, presse à balles, aspirateur films plastiques
Tonnage COBAS trié en 2023	5 676 tonnes
Tonnage et traitement des refus	834 tonnes, valorisés en CSR (combustibles solides de récupération)

- Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2023	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	1 183	PAPREC RECYCLAGE
	Gros de magasin	235	PAPREC RECYCLAGE
	EMR (Carton)	2 868	PAPREC RECYCLAGE
	ELA (Briques alimentaires)	47	PAPREC RECYCLAGE
	Acier	161	PAPREC RECYCLAGE
	Aluminium	67	suez environnement
	Aluminium souples	12	
	PET clair	331	PAPREC RECYCLAGE
	Films PE	67	PAPREC RECYCLAGE
	Flux développement	156	PAPREC RECYCLAGE
Mix PEHD-PP - PB + BF	245	PAPREC RECYCLAGE	
Verre	<i>Non trié</i>	4 085	



4. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX

a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon

La totalité des déchets non valorisables collectés en porte-à-porte sont éliminée aux UVE de Bègles et Cenon (hors arrêts techniques).



• Fiche descriptive des Unités de Valorisation Energétiques :

	Bègles	Cenon
Adresse	Rue Louis Blériot, 33130 BEGLES	Rue Jean Cocteau, 33150 Cenon
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Tonnage autorisé	273 000 t/an	138 000 t/an
Caractéristiques techniques	Fosse de 8 400m ³ ; 3 lignes de fours ; 11 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 18 000 logements	Fosse de 2 000m ³ ; 2 lignes de fours ; 9.2 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 12 000 logements
Tonnage COBAS traité en 2023	13 095 tonnes	6 614 tonnes

b. ISDND à Lapouyade

La totalité des déchets non valorisables (DNV) collectés en déchèteries est envoyée en installation de stockage de déchets non dangereux à Lapouyade

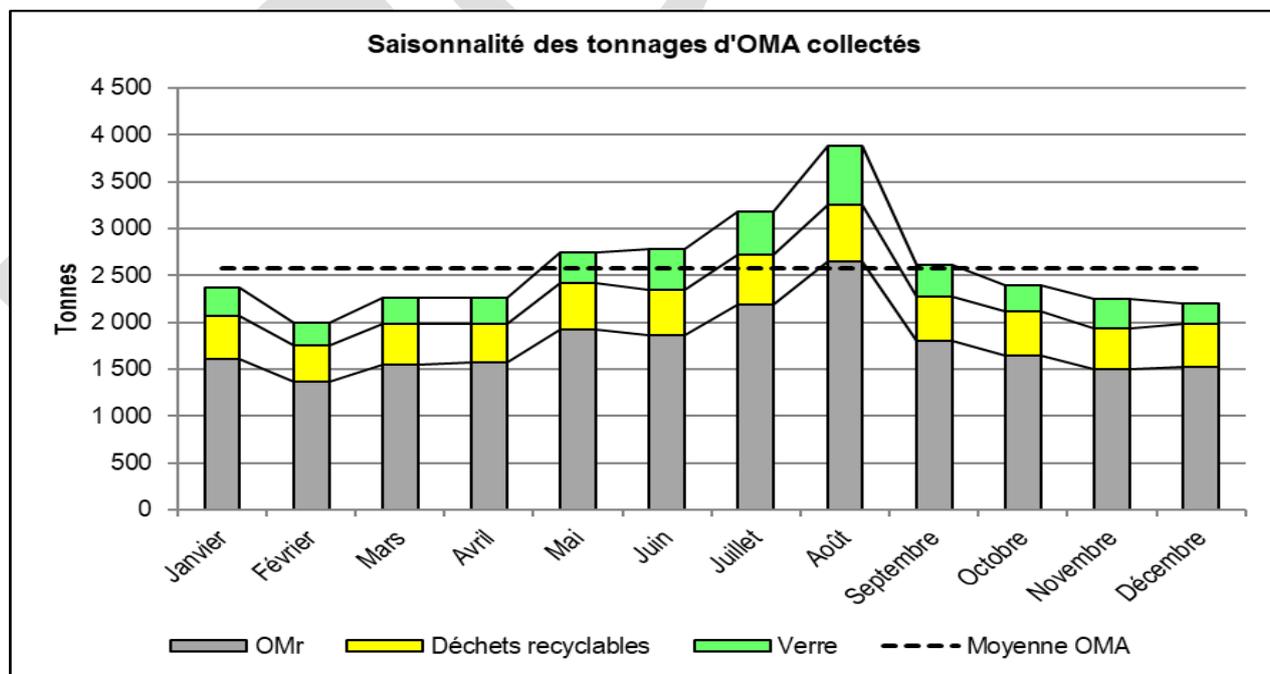
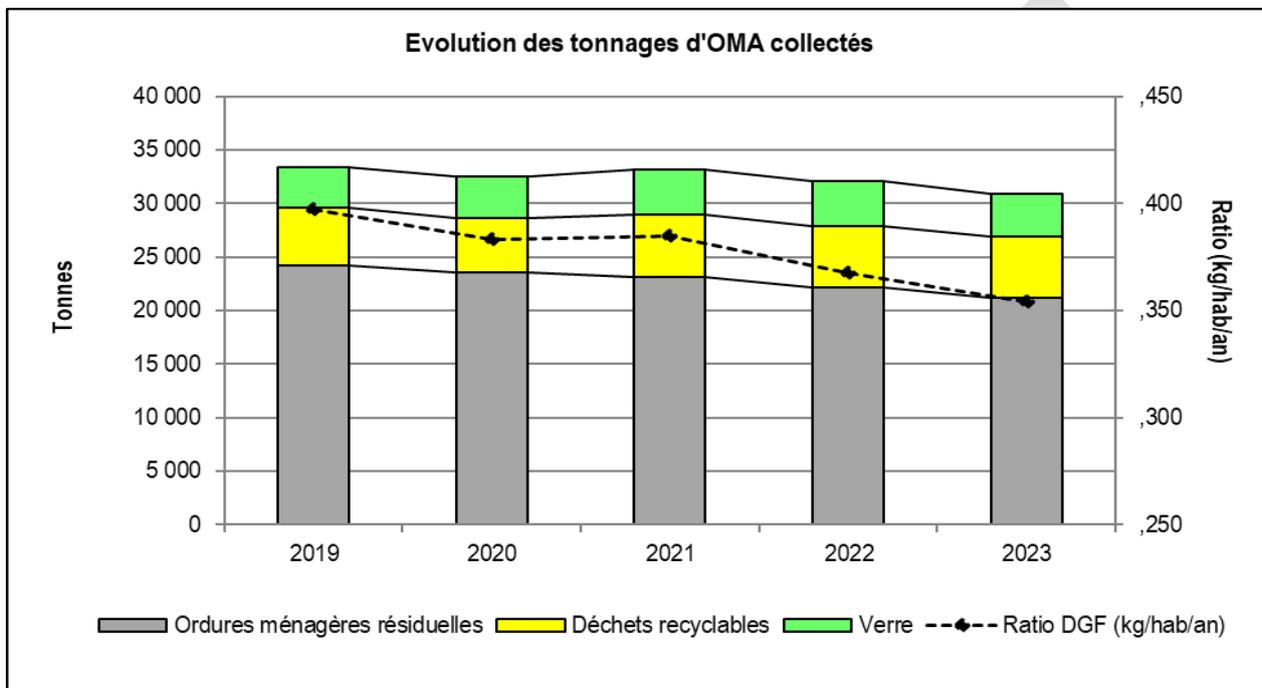
• Fiche descriptive des installations de stockage :

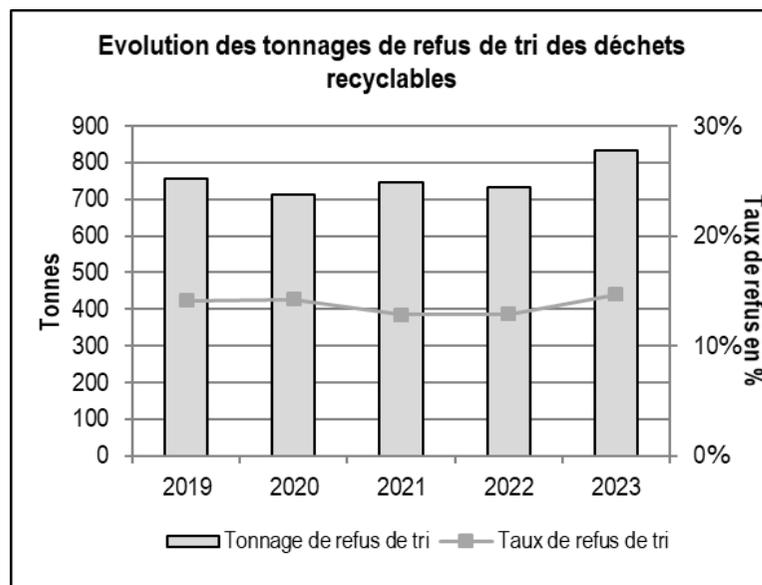
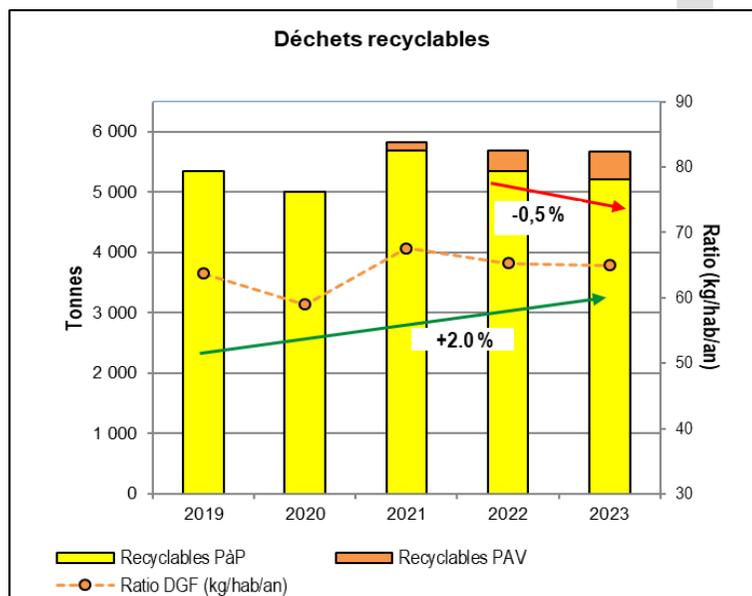
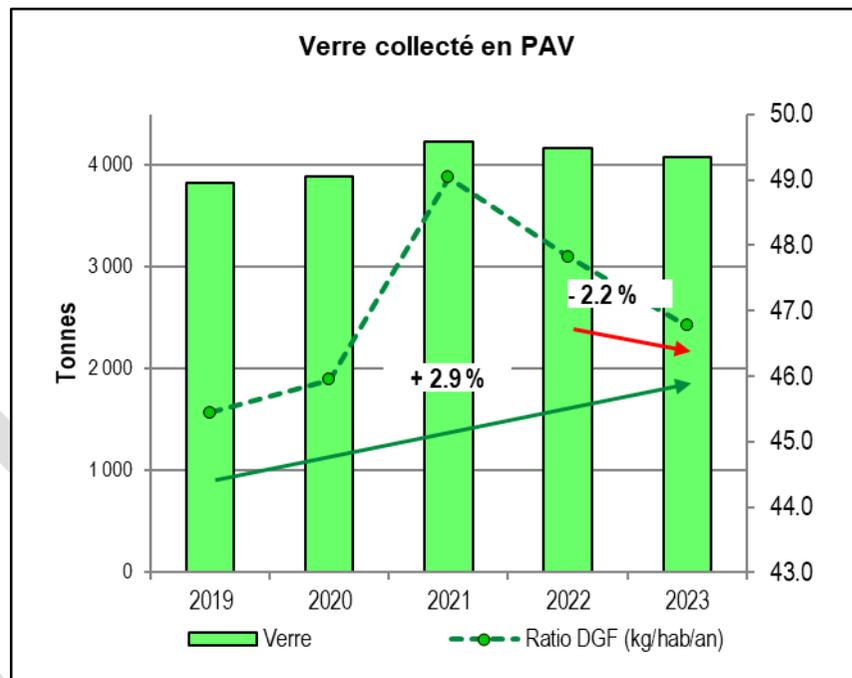
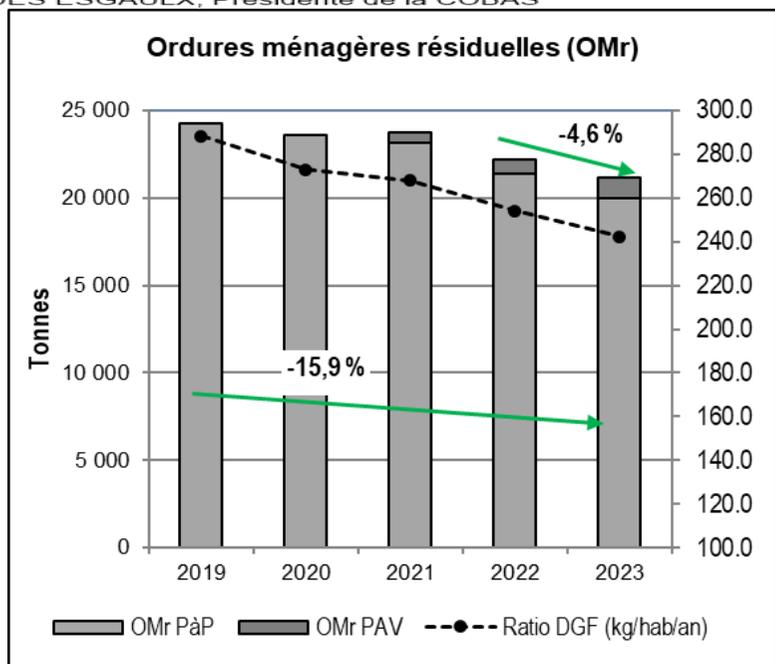
Adresse	Les Fontenelles, 33620 Lapouyade
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA
Exploitant	SOVAL VEOLIA
Capacité	430 000 t/an
Date limite d'autorisation	Décembre 2035
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2023	5 176 tonnes



ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE

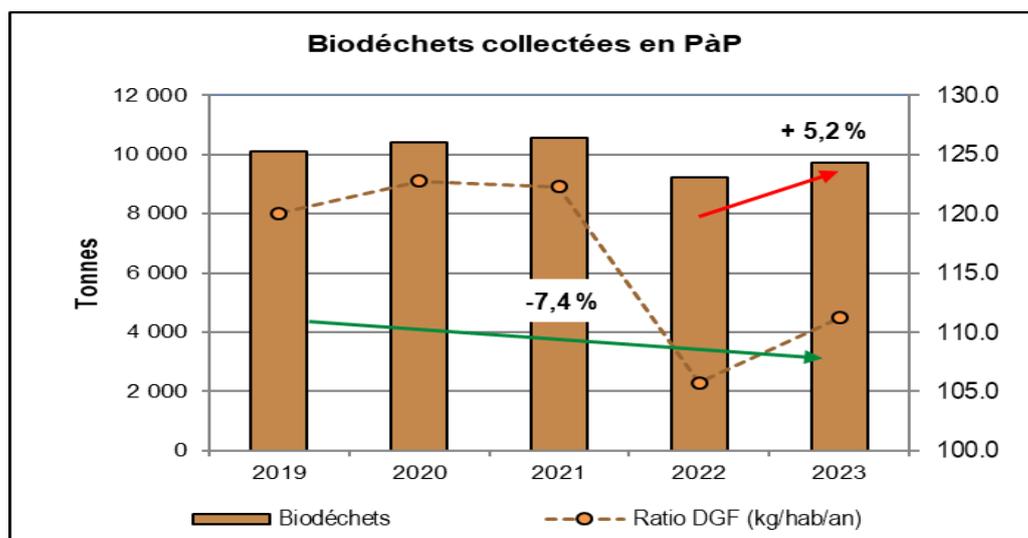
1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA)







2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE



3. LA COLLECTE EN DECHETERIES

- Activité des déchèteries :**

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	TOTAL
Nb de jours d'ouverture	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	
Nb d'habitants desservis	11 898	20 021	3 992	2 533	22 334	8 679		69 457
Nb de visites	47 155	60 439	28. 401	21 414	61 180	63 639	9 290	263 117
Nb de bennes	9	11	8	9	10	9	5	61

(*) du 1^{er} décembre au 31 mars, ouvert en demi-journée sauf samedi (matin et après-midi).

En 2023, le nombre de visites en déchèterie est estimé à près de 263 000 visites.

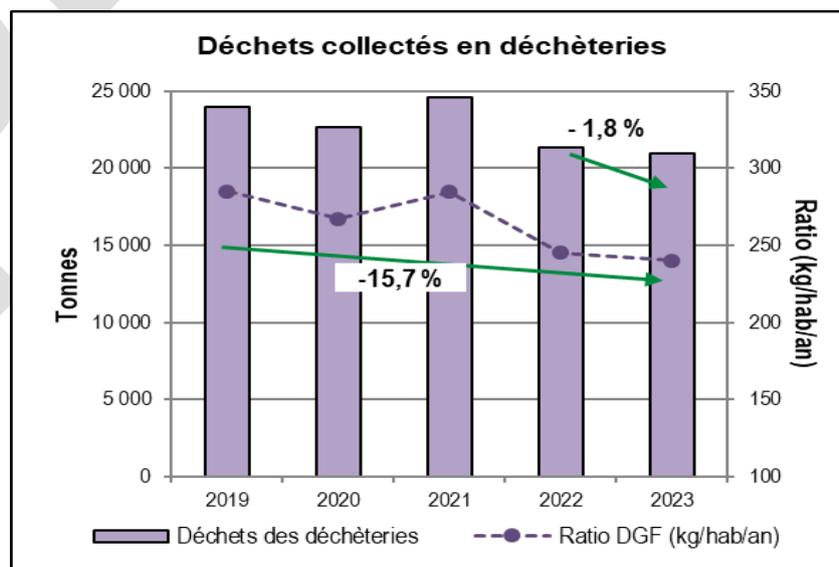
Organisation de la filière des déchets de déchèteries :

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS



Flux	Entité	Mode de traitement
Déchets verts	COBAS	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	COBAS / ESTARDIER	Stockage (classe III) et valorisation Centre de valorisation du Teich
DNV	SOVAL VEOLIA	Enfouissement ISDND de Lapouyade
Bois B	COBAS / EGGER	Préparation au centre de valorisation du Teich Valorisation matière
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière La Teste
Cartons/papiers	PAPREC Group	Valorisation matière Centre de tri TRIVALO 33 à Illats
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Articles de sport et de loisirs	ECOLOGIC	Valorisation matière
Souches	OPTIBOIS	Préparation au centre de transfert de la Teste Valorisation énergétique
DDS	Eco-DDS	Valorisation énergétique Bassens
DDS hors EcoDDS	PENA ENVIRONNEMENT	Valorisation énergétique Bassens
Textile	Société Le Relais / Actifrip /Fringuette	Valorisation matière
Amiante ciment	Jugazan Environnement Services	Enfouissement
Huiles minérales	CYCLEVIA	Valorisation matière
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	Valorisation matière
Huiles alimentaires	GECCO	Valorisation matière
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas
Lampes et Extincteurs	ECOSYSTEM	Valorisation matière
DEA	ECO-MOBILIER	Valorisation matière

Evolution des tonnages collectés en déchèteries :





- **Détail des tonnages collectés en déchèteries en 2023 :**

Flux	Arcachon	Point vert Les Abatilles	Cazaux	Gujan- Mestras	La Teste de Buch	Le Teich	Pyla-sur- Mer	Tonnage total
Déchets verts	901	338	564	1 348	1 279	1 113	485	6 029
Gravats en mélange	824		412	1 070	1 064	742	198	4 310
Déchets non valorisables	885		312	1 055	1 004	701	235	4 192
Mobilier (DEA)	518		145	527	588	359	98	2 236
Bois B (divers)	367		155	317	341	332	93	1 605
Ferraille	195		59	172	190	136	36	787
DEEE	153		46	176	181	126	27	709
Cartons	249	7	37	151	109	103	40	696
Souches		43		80.3	0.0			124
Textile	33.8	0.7	7.3	26.8	42.8	14.4	5.9	132
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	3.3		1.4	7.7	9.1	2.9	1.5	26
DDS	17.1		3.3	16.7	19.4	8.1	3.5	68
Amiante					13			13
Huiles minérales	3.8		4.3	7.9	8.0	7.4	0.5	32
DDS (Hors EcoDDS)	3.9		0.2	4.8	5.7	0.3	0.1	15
Batteries	1.4		0.5	2.6	2.3	1.0	0.3	8
Huiles végétales	0.9		0.5	2.1	3.0	0.9	0.0	7.4
Piles	0.9		0.3	1.7	1.5	0.7	0.2	5.2
GIHP	0.1		0.0	0.2	0.2	0.1	0.0	0.7
Bouchon liège	0.2		0.1	0.4	0.3	0.1	0.0	1.1
Extincteurs	0.1		0.0	0.2	0.2	0.1	0.03	0.7
Lampes	0.2		0.1	0.4	0.4	0.2	0.1	1.4
Total	4 158	389	1 748	4 968	4 862	3 649	1 223	20 998



- **Taux de valorisation des déchets collectés en déchèteries en 2023 :**

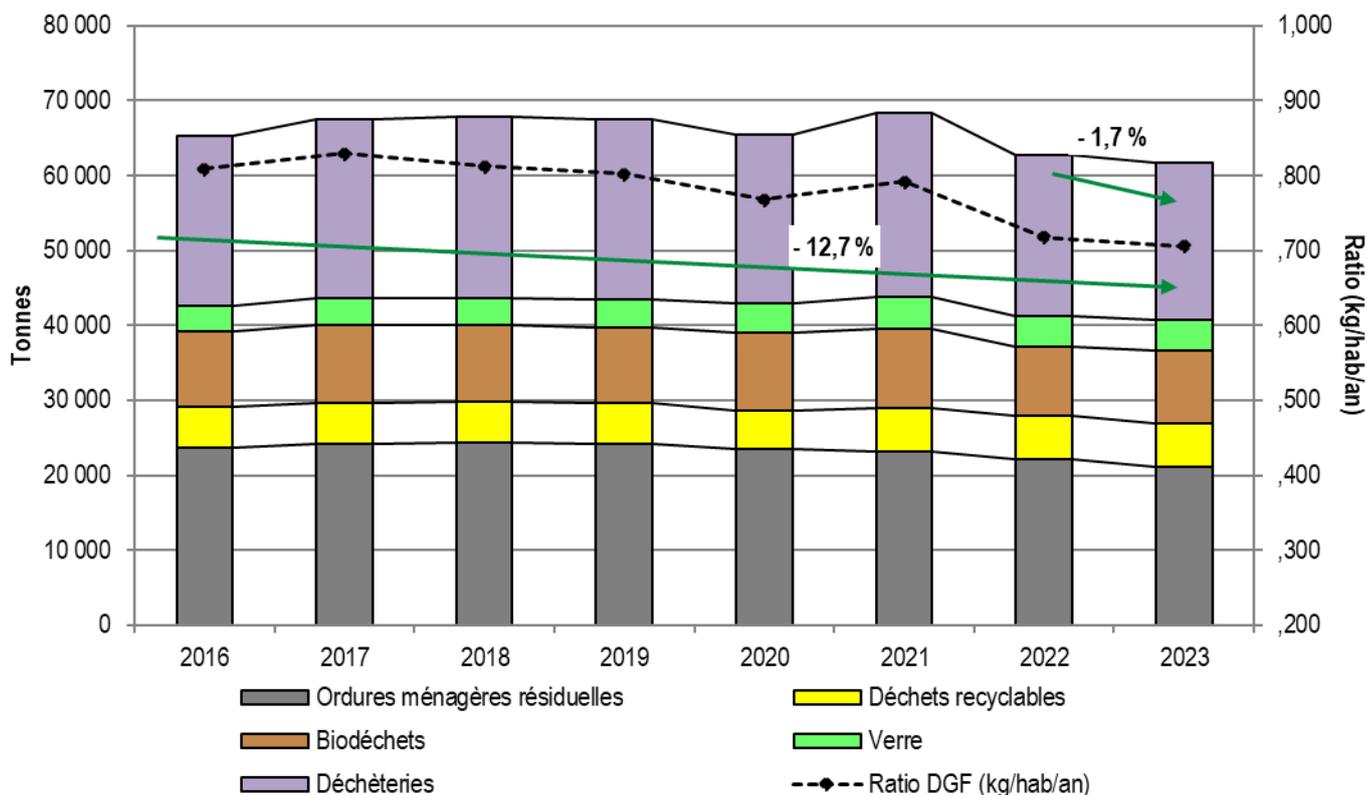
Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			6 029	100%				
Gravats en mélange	4 310	100%						
Déchets non valorisables							4 192	100%
Mobilier (DEA)	2 236	100%						
Bois B (divers)	1 605	100%						
Ferraille	787	100%						
DEEE	709	100%						
Cartons	696	100%						
Souches	124	100%						
Textile	132	100%						
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	26	100%						
DDS					68	100%		
Amiante							13.2	100%
Huiles minérales	32	100%						
DDS (Hors EcoDDS)					15.1	100%		
Batteries	8.1	100%						
Huiles végétales	7.4	100%						
Piles	5.2	100%						
GIHP	0.7							
Bouchon liège	1.1							
Extincteurs	0.7	100%						
Lampes	1.4	100%						
Tonnage total (hors inertes)	6 371	38.1%	6 029	36.2%	83	0.5%	4 192	25.3%
Tonnage total	10 681	50.9%	6 029	28.7%	83	0.4%	4 205	20.0%

4. SYNTHÈSE SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS DES MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

(DMA)



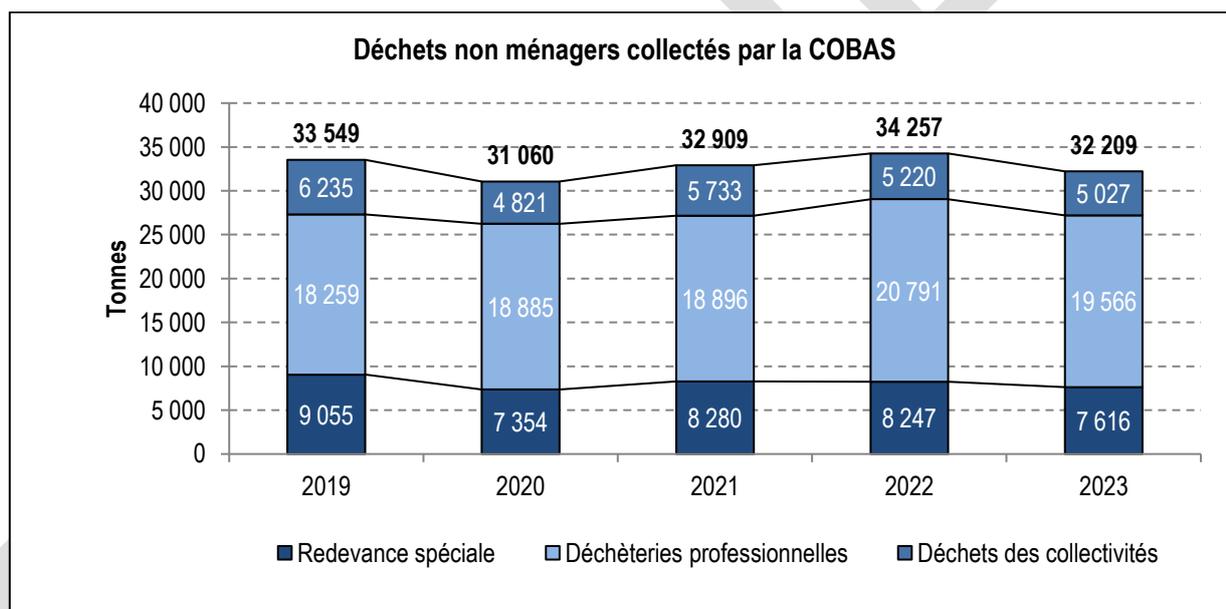
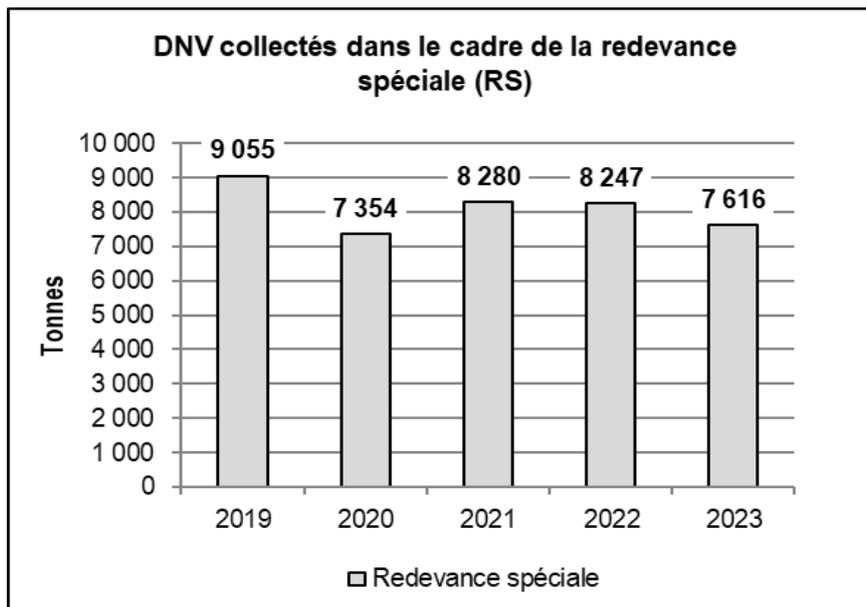
Déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire de la COBAS



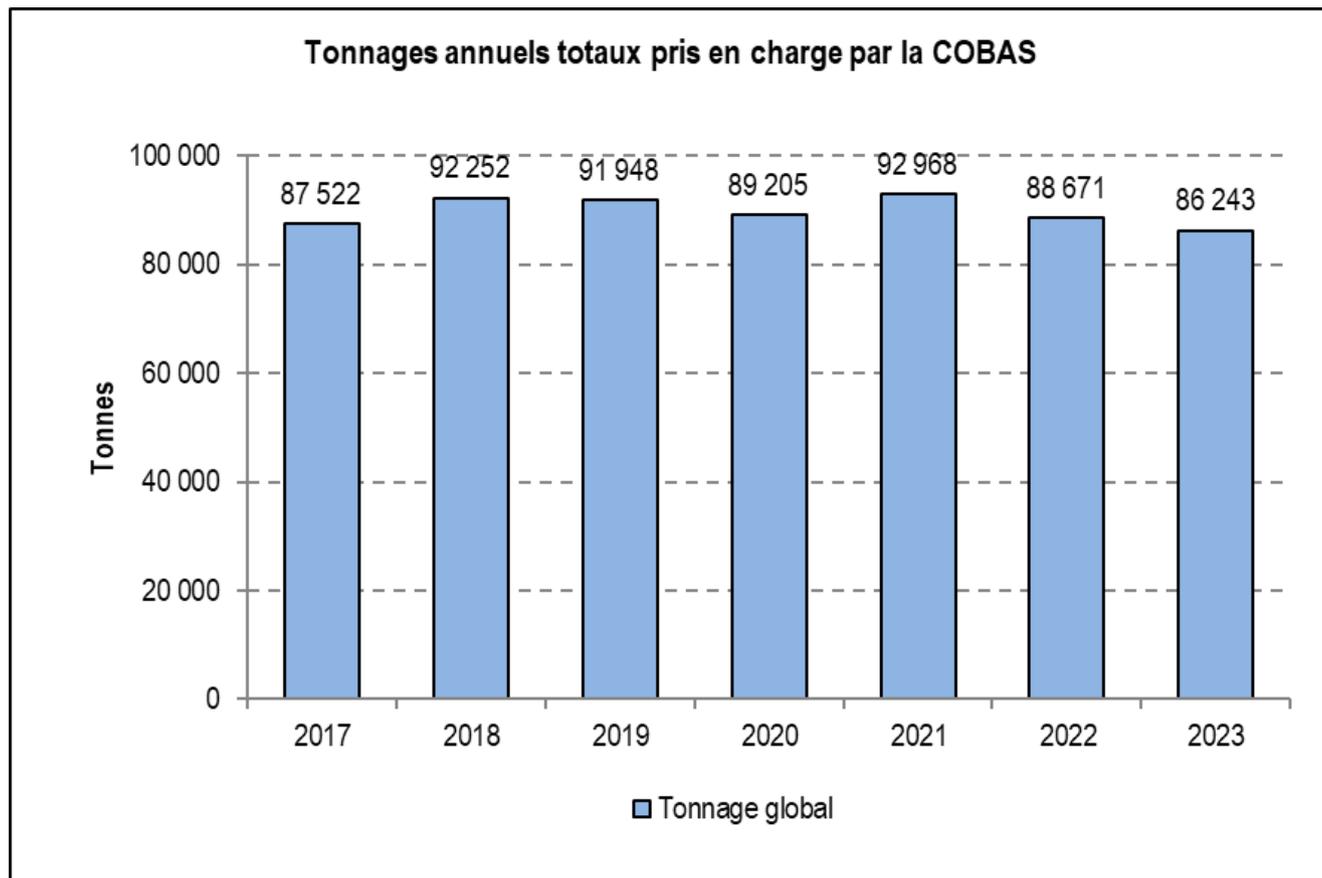
PRO

5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



6 SYNTHÈSE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2023





Flux	Déchets ménagers	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	TOTAL
Ordures ménagères PàP	21 173			21 173
Déchets verts	6 029	5 628	3 257	14 914
Déchets non valorisables	4 192	3 782	1 327	9 301
Gravats	4 310	5 583	38	9 931
Biodéchets PàP	9 716			9 716
Déchets recyclables PàP	5 676	0		5 676
Bois B (divers)	1 605	3 147	102	4 853
Verre	4 085			4 085
Mobilier (DEA)	2 236	250	1	2 487
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	26			26
Souches	124	574.48	89.02	787
Ferraille	787	111	0	899
Cartons	696	161	9.6	867
DEEE	709			709
Varech			161	161
Bois A (brut)		289	2.2	291
Textile	132			132
DDS	68			68
Amiante	13		1.3	14
Huiles minérales	32			32
DDS (hors EcoDDS)	15			15
Plâtre		40	2	42
Bacs réformés			36	36
Batteries	8			8
Gravats souillés		0		0
Huiles végétales	7.4			7.4
Piles	5.2			5.2
GIHP	0.7			0.7
Bouchon liège	1.1			1.1
Extincteurs	0.7			0.69
Lampes	1.4			1.40
TOTAL	61 649	19 566	5 027.21	86 243

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS



Année	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Dépenses d'investissement Dont	2 317 337 €	3 452 874 €	2 476 057 €	2 520 911 €	5 550 209 €	120%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	42 033 €	10 679 €	19 168 €	31 235 €	19 950 €	-36%
<i>Immobilisations corporelles</i>	2 042 873 €	2 983 343 €	2 113 845 €	2 284 506 €	5 228 093 €	129%
<i>Immobilisations en cours</i>						
<i>Remboursement de capital</i>	196 663 €	190 445 €	191 066 €	195 200 €	153 508 €	-21%
Dépenses de fonctionnement Dont	15 318 525 €	17 713 004 €	17 607 568 €	18 466 496 €	19 836 567 €	7%
<i>Charges à caractère général</i>	6 945 279 €	7 310 605 €	8 164 850 €	8 664 915 €	9 752 003 €	13%
<i>Charges de personnel</i>	7 185 192 €	7 498 637 €	7 669 295 €	8 190 922 €	8 185 097 €	0%
<i>Charges de gestion courante</i>	3 734 €	24 120 €	18 478 €	9 640 €	9 301 €	-4%
<i>Charges exceptionnelles</i>	6 172 €	9 708 €	645 €	4 277 €	71 672 €	1576%
<i>Intérêt des emprunts</i>	57 017 €	51 462 €	45 838 €	40 181 €	34 417 €	-14%
TOTAL DES DEPENSES	17 635 862 €	21 165 878 €	20 083 624 €	20 987 407 €	25 386 776 €	21%
Recettes d'investissement Dont	3 493 859 €	2 819 472 €	2 153 433 €	3 793 507 €	4 324 068 €	14%
<i>Subventions</i>	39 880 €				12 832 €	
<i>Emprunt</i>						
<i>FCTVA</i>						
<i>Excédent capitalisé</i>	2 332 849 €		444 971 €	2 236 946 €	2 526 417 €	13%
Recettes de fonctionnement Dont	18 362 211 €	18 851 691 €	20 055 442 €	20 553 873 €	21 975 761 €	7%
<i>Produits de service</i>	2 922 205 €	2 316 809 €	3 109 765 €	3 477 017 €	2 869 551 €	-17%
<i>TEOM</i>	13 714 238 €	14 148 650 €	14 502 078 €	15 147 059 €	16 287 305 €	8%
<i>Participations</i>	1 226 184 €	1 549 513 €	1 647 320 €	1 523 058 €	1 943 448 €	28%
<i>Atténuation de charges</i>	276 294 €	272 673 €	326 614 €	385 200 €	349 138 €	-9%
<i>Produits exceptionnels</i>	81 644 €	221 135 €	203 885 €	11 566 €	493 013 €	4163%
<i>Autres produits de gestion courante</i>	105 877 €	113 068 €	113 803 €	2 €	2 €	-6%
TOTAL DES RECETTES	21 856 070 €	21 671 163 €	22 208 875 €	24 347 380 €	26 299 828 €	8%
Excédent	4 220 208 €	505 286 €	2 125 251 €	3 359 973 €	913 052 €	-73%



Compte administratif 2023			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	18 052 490 €	Total recettes réelles	21 942 458 €
Autofinancement	1 784 077 €	Opérations de transfert	33 303 €
Total des dépenses	19 836 567 €	Total des recettes	21 975 761 €
Excédent de fonctionnement	2 139 194 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	5 516 907 €	Total recettes réelles	2 539 991 €
Opérations de transfert	33 303 €	Autofinancement	1 784 077 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	5 550 209 €	Total des recettes	4 324 068 €
Excédent d'investissement	- 1 226 141 €		
Total des dépenses de l'exercice	25 386 776 €	Total des recettes de l'exercice	26 299 828 €
Excédent de l'exercice 2023	913 052 €		